T3 2023 Rapport trimestriel

40 semaines closes le 7 octobre 2023



| Not | tes de bas de page |
|-----|--|
| 1) | Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2023 de la société. |
| 2) | Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de George Weston Limitée. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ». |
| 3) | À lire en parallèle avec la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2023 de la société. |
| | |

| 1. | Performance financière globale | | 6 |
|-----|--|---|----|
| | 1.1 | Résultats d'exploitation consolidés | 6 |
| | 1.2 | Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) | 16 |
| 2. | Résul | tats des secteurs d'exploitation à présenter | 17 |
| | 2.1 | Résultats d'exploitation de Loblaw | 17 |
| | 2.2 | Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix | 21 |
| 3. | Situat | cion de trésorerie et sources de financement | 23 |
| | 3.1 | Flux de trésorerie | 23 |
| | 3.2 | Situation de trésorerie | 25 |
| | 3.3 | Composantes de la dette totale | 26 |
| | 3.4 | Situation financière | 26 |
| | 3.5 | Notations | 27 |
| | 3.6 | Dividendes et rachats d'actions | 28 |
| | 3.7 | Arrangements hors bilan | 28 |
| 4. | Résul | tats d'exploitation trimestriels | 29 |
| 5. | Contrôle interne à l'égard de l'information financière | | 31 |
| 6. | Risques d'entreprise et gestion des risques | | 31 |
| 7. | Perspectives | | 32 |
| 8. | Mesu | res financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières | 33 |
| | 8.1 | Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières - Principal rapprochement comparatif | 44 |
| 9. | Énon | cés prospectifs | 47 |
| 10. | Informations supplémentaires | | 48 |

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2023 de la société et les notes y afférentes du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel de 2022 de la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2023 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, Information financière intermédiaire, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ». Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles résidentiels partout au Canada. Voir la note 16, « Informations sectorielles » des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2023 de la société.

Dans le présent rapport de gestion, le terme « consolidé » sert à désigner les résultats consolidés de GWL, y compris ceux de ses filiales au titre des activités poursuivies, tandis que le terme « siège social de GWL » sert à désigner les résultats financiers non consolidés et les mesures de GWL, comme les dividendes versés par GWL à ses actionnaires ou les flux de trésorerie reçus par GWL grâce à ses entreprises en exploitation. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 181 du Rapport annuel de 2022 de la société.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les énoncés prospectifs, les principales hypothèses et les risques importants qui y sont associés, il y a lieu de consulter la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », la rubrique 7, « Perspectives », et la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 20 novembre 2023.

Aperçu

Faits saillants financiers

Au 7 oct. 2023, au 8 oct. 2022 et au 31 décembre 2022 ou pour les périodes de 16 semaines closes à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

Résultats consolidés **PRODUITS RÉSULTAT D'EXPLOITATION** MONTANT AJUSTÉ DE LA MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA1) MARGE DU BAIIA1) (%) 1 231 \$ 2 019 \$ 11.0 % 18 407 \$ +5.1 % -16.5 % +35% -10 pdb par rapport par rapport par rapport par rapport au T3 2022 au T3 2022 au T3 2022 au T3 2022 **BÉNÉFICE NET DISPONIBLE** MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR MONTANT AJUSTÉ DU **AUX PORTEURS D'ACTIONS** BÉNÉFICE NET DISPONIBLE **ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX** BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR **ACTIVITÉS POURSUIVIES ORDINAIRES LIÉ AUX AUX PORTEURS D'ACTIONS** ACTION ORDINAIRE1) LIÉ AUX **ACTIVITÉS POURSUIVIES** ORDINAIRES1) LIÉ AUX (en dollars) ACTIVITÉS POURSUIVIES (en **ACTIVITÉS POURSUIVIES** dollars) 610 \$ 4.41\$ **466 \$** 3.36 \$ -31.4 % +2.9 % +7.7 % -28.2 % par rapport par rapport par rapport par rapport au T3 2022 au T3 2022 au T3 2022 au T3 2022 Siège social de GWL²⁾ **ENTRÉES NETTES LIÉES AUX FLUX DE TRÉSORERIE DIVIDENDES TRIMESTRIELS** TRÉSORERIE ET

ENTREPRISES EN DISPONIBLES¹⁾ DU SIÈGE **DÉCLARÉS PAR ACTION ÉQUIVALENTS DE** EXPLOITATION1) DU SIÈGE SOCIAL DE GWL2) LIÉS AUX (en dollars) TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL2) **ACTIVITÉS POURSUIVIES** PROVENANT DES ACTIVITÉS SOCIAL DE GWL²⁾ **POURSUIVIES** 232 \$ 319 \$ 0.713 \$ **479** \$ +4,5 % -14,7 % +8,0 % -41,4 % par rapport par rapport par rapport par rapport au T3 2022 au T3 2022 au T3 2022

Se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

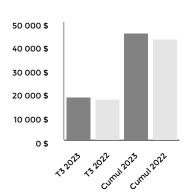
Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

Indicateurs de performance clés

Pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes le 7 oct. 2023 et le 8 oct. 2022 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

PRODUITS

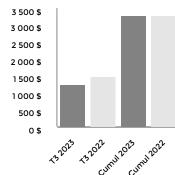


| T3 2023 | 18 407 \$ | |
|------------|-----------|--------|
| T3 2022 | 17 520 \$ | +5,1 % |
| Cumul 2023 | 45 424 \$ | |
| Cumul 2022 | 42 906 \$ | +5,9 % |

Notre performance

Les produits ont augmenté au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour en raison de la croissance de Loblaw et de Propriétés de Choix.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

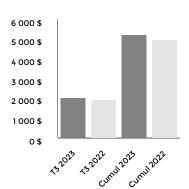


| T3 2023 | 1 231 \$ | |
|-------------------|----------|---------|
| T3 2022 | 1 474 \$ | -16,5 % |
| Cumul 2023 | 3 287 \$ | |
| Cumul 2022 | 3 289 \$ | -0.1 % |

Notre performance

Le résultat d'exploitation a diminué au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour en raison de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, partiellement contrebalancée par l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA1)



| T3 2023 | 2 019 \$ | |
|-------------------|----------|--------|
| T3 2022 | 1 951 \$ | +3,5 % |
| Cumul 2023 | 5 259 \$ | |
| Cumul 2022 | 4 961 \$ | +6.0 % |

Notre performance

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, ce qui s'explique principalement par l'augmentation enregistrée par Loblaw et Propriétés de Choix

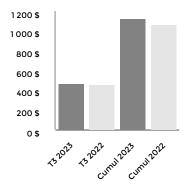
Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ pour le troisième trimestre de 2023 a diminué en raison surtout d'un recul du montant de la marge brute du secteur Vente au détail de Loblaw exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ pour l'exercice à ce jour est demeuré inchangé par rapport à 2022 en raison surtout d'une amélioration des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail de Loblaw exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires attribuable au levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires, compensée par un recul du montant de la marge brute du secteur Vente au détail de Loblaw exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires et par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du poste « Autres et intersectoriel ».

MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU

| 11,0 % | -10 pdb |
|------------|-------------|
| T3 2023 | par rapport |
| | au T3 2022 |
| 11,6 % | - pdb |
| Cumul 2023 | par rapport |
| | à 2022 |

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES¹⁾ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES



| T3 2023 | 466 \$ | |
|------------|---------|--------|
| T3 2022 | 453 \$ | +2,9 % |
| Cumul 2023 | 1125 \$ | |
| Cumul 2022 | 1063 \$ | +5,8 % |

Notre performance

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires!) lié aux activités poursuivies a augmenté au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour en raison de l'amélioration de la performance sousjacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix et d'une diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif¹), ce qui a été en partie contrebalancé par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du poste « Autres et intersectoriel », par une hausse des immobilisations corporelles et incorporelles et par une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹).

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies a augmenté au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour en raison de la croissance du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ et de la diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires attribuable aux rachats d'actions.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE¹⁾ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES (en dollars)

| 3,36 \$ | +7,7 % |
|------------|-------------|
| T3 2023 | par rapport |
| 15 2025 | au T3 2022 |
| 8,03 \$ | +10,9 % |
| Cumul 2023 | par rapport |
| | à 2022 |

- 1) Se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.
 - be slegored a la fubrique o, « resultats infanciers non consolidés et aux mesures de CWL, Le slège social de CWL envoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de CWL, Le slège social de CWL et un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel »

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL²⁾ liés aux activités poursuivies

Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL²⁾ liés aux activités poursuivies sont tirés des dividendes reçus de Loblaw, des distributions reçues de Propriétés de Choix et du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, déduction faite des charges du siège social, des intérêts et de l'impôt sur le résultat payé.

| 16 semaines closes les | | 40 semaines closes les | |
|------------------------|--|--|---|
| 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 |
| 148 \$ | 139 \$ | 217 \$ | 203 \$ |
| 84 | 83 | 250 | 248 |
| 232 \$ | 222 \$ | 467 \$ | 451 \$ |
| 171 | 190 | 609 | 509 |
| (64) | (14) | (104) | (116) |
| (20) | (24) | (102) | (152) |
| 319 \$ | 374 \$ | 870 \$ | 692 \$ |
| | 7 oct. 2023 148 \$ 84 232 \$ 171 (64) (20) | 7 oct. 2023 8 oct. 2022 148 \$ 139 \$ 84 83 232 \$ 222 \$ 171 190 (64) (14) (20) (24) | 7 oct. 2023 8 oct. 2022 7 oct. 2023 148 \$ 139 \$ 217 \$ 84 83 250 232 \$ 222 \$ 467 \$ 171 190 609 (64) (14) (104) (20) (24) (102) |

i) Inclus au poste « Autres et intersectoriel », le siège social de GWL comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.

Au 7 oct. 2023, au 8 oct. 2022 et au 31 décembre 2022 ou pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾ PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

| 232 \$ | +4,5 % | |
|------------|-------------|--|
| | par rapport | |
| T3 2023 | au T3 2022 | |
| 467 \$ | +3,5 % | |
| | par rapport | |
| Cumul 2023 | à 2022 | |

Notre performance

Les entrées nettes liées aux entreprises en exploitation provenant des activités poursuivies ont augmenté au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour en raison d'une hausse des dividendes et des distributions de Loblaw et de Propriétés de Choix, respectivement.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾ LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

| 319 \$ | -14,7 % | |
|------------|-------------|--|
| | par rapport | |
| T3 2023 | au T3 2022 | |
| 870 \$ | +25,7 % | |
| | par rapport | |
| Cumul 2023 | à 2022 | |

Notre performance

La diminution au troisième trimestre de 2023 est principalement attribuable à une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement inclus au poste « Siège social de GWL, financement et autres coûts » et à la baisse du produit de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

L'augmentation pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable à la hausse du produit de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, à une diminution de l'impôt sur le résultat payé et à une variation favorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement inclus au poste « Siège social de GWL, financement et autres coûts ».

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾

| -41,4 % |
|-------------|
| par rapport |
| au T4 2022 |
| |

Notre performance

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme du siège social de GWL²⁾ enregistrée depuis la clôture de l'exercice 2022 est surtout attribuable aux rachats d'actions de GWL, aux dividendes versés aux actionnaires et aux impôts payés, en partie contrebalancés par le produit reçu au titre de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

1. Performance financière globale

De nouveau ce trimestre, Loblaw a enregistré de solides résultats sur les plans opérationnel et financier, alors qu'elle continue à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail. L'accent mis par la société sur la création de valeur dans l'ensemble de ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail s'est traduit par une croissance du chiffre d'affaires, une augmentation de la part de marché et une hausse des ventes unitaires. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail reflète la vigueur soutenue des ventes de produits de beauté offerts à l'avant du magasin et l'augmentation des ventes de médicaments sur ordonnance. Dans le secteur de l'alimentation au détail, les magasins à escompte de la société ont bénéficié d'un achalandage accru de clients en quête de qualité et de valeur parmi ses marques contrôlées et ses offres personnalisées PC Optimum^{MC}. La société a poursuivi ses investissements dans l'ouverture de nouveaux magasins à escompte, ayant notamment ouvert son 150^e magasin Maxi dans la communauté de Ville-des-Laurentides, son tout premier supermarché à escompte complet. La marge brute du secteur Vente au détail a fléchi, à la fois dans le secteur de l'alimentation et dans celui des pharmacies, en raison des investissements promotionnels ciblés et de la hausse des pertes. Les investissements accrus visant à réduire le prix des denrées alimentaires se sont reflétés dans l'inflation interne du prix des aliments de la société, qui a été inférieure à l'IPC du secteur de l'alimentation au Canada. Grâce à l'accroissement du chiffre d'affaires et aux mesures de contrôle des coûts continues, le montant ajusté du bénéfice net a affiché une hausse pour le trimestre.

Propriétés de Choix a enregistré des résultats positifs sur le plan de l'exploitation et le plan financier au troisième trimestre. La performance de Propriétés de Choix repose sur des flux de trésorerie stables qui témoignent de la force de son portefeuille axé sur les biens de première nécessité et de la vigueur de la demande pour ses actifs industriels bien situés, conjuguées à un bilan parmi les plus solides du secteur. Dans un environnement économique volatil, Propriétés de Choix est bien positionnée pour mettre en œuvre ses priorités stratégiques et dégager une performance sur le plan de l'exploitation solide et constante.

1.1 Résultats d'exploitation consolidés

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue et sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente.

Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 16 sema | aine | s closes les | Variation | Variation | 40 semaine | es closes les | Variation | Variation |
|---|------------|------|--------------|------------------|-----------|-------------|---------------|-----------|-----------|
| Pour les périodes closes indiquées | 7 oct. 202 | 23 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) |
| Produits | 18 407 | \$ | 17 520 \$ | 887 \$ | 5,1 % | 45 424 \$ | 42 906 \$ | 2 518 \$ | 5,9 % |
| Résultat d'exploitation | 1 231 | \$ | 1 474 \$ | (243) \$ | (16,5) % | 3 287 \$ | 3 289 \$ | (2) \$ | (0,1) % |
| Montant ajusté du BAIIA ¹⁾ | 2 019 | \$ | 1 951 \$ | 68 \$ | 3,5 % | 5 259 \$ | 4 961 \$ | 298 \$ | 6,0 % |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾ | 11,0 | % | 11,1 % | | | 11,6 % | 11,6 % | | |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 763 | \$ | 729 \$ | 34 \$ | 4,7 % | 1930 \$ | 1830 \$ | 100 \$ | 5,5 % |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières | 85 | \$ | 13 \$ | 72 \$ | 553,8 % | 229 \$ | (3) \$ | 232 \$ | 7 733,3 % |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾ | 304 | \$ | 290 \$ | 14 \$ | 4,8 % | 842 \$ | 768 \$ | 74 \$ | 9,6 % |
| Impôt sur le résultat | 202 | \$ | 276 \$ | (74) \$ | (26,8) % | 680 \$ | 618 \$ | 62 \$ | 10,0 % |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾ | 260 | \$ | 283 \$ | (23) \$ | (8,1) % | 759 \$ | 754 \$ | 5 \$ | 0,7 % |
| Montant ajusté du taux d'impôt effectif ¹⁾ | 23,5 | % | 26,1 % | | | 26,4 % | 27,5 % | | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies | 624 | \$ | 903 \$ | (279) \$ | (30,9) % | 1568 \$ | 1926 \$ | (358) \$ | (18,6) % |
| Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | 610 | • | 889 \$ | (279) \$ | (31,4) % | 1534 \$ | 1886 \$ | (352) \$ | (18,7) % |
| Activités poursuivies | 610 | | 889 \$ | (279) \$ | (31,4) % | 1534 \$ | 1892 \$ | (358) \$ | (18,9) % |
| Activités abandonnées ⁱ⁾ | | \$ | - \$ | (275) \$ - \$ | - % | - \$ | (6) \$ | 6 \$ | 100,0 % |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾ lié aux activités poursuivies | 466 | | 453 \$ | 13 \$ | 2,9 % | 1 125 \$ | 1063 \$ | 62 \$ | 5,8 % |
| Bénéfice net dilué par action | | | | · | | | | | |
| ordinaire (en dollars) | 4,41 | | 6,14 \$ | (1,73) \$ | (28,2) % | 10,98 \$ | 12,89 \$ | (1,91) \$ | (14,8) % |
| Activités poursuivies | 4,41 | | 6,14 \$ | (1,73) \$ | (28,2) % | 10,98 \$ | 12,93 \$ | (1,95) \$ | (15,1) % |
| Activités abandonnées ⁱ⁾ | _ | \$ | - \$ | - \$ | - % | - \$ | (0,04) \$ | 0,04 \$ | (100,0) % |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ lié aux activités poursuivies (en dollars) | 3,36 | \$ | 3,12 \$ | 0,24 \$ | 7,7 % | 8,03 \$ | 7,24 \$ | 0,79 \$ | 10,9 % |
| | | | | | | | | | |

i) En 2021, la société a conclu la vente des activités de Weston Foods. La participation de la société dans Weston Foods est présentée séparément en tant qu'activités abandonnées dans les résultats de la société. L'information est incluse dans le Rapport annuel de 2022 de la société. Le Rapport annuel de 2022 de la société peut être consulté à l'adresse www.sedarplus.ca.

BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

Au troisième trimestre de 2023, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies de 610 millions de dollars (4,41 \$ par action ordinaire), en baisse de 279 millions de dollars (1,73 \$ par action ordinaire) comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2022. La diminution reflète l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 292 millions de dollars (1,97 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une amélioration de 13 millions de dollars (0,24 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société décrite ci-dessous.

- · L'incidence défavorable nette de 292 millions de dollars (1,97 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 263 millions de dollars (1,83 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;
 - l'incidence défavorable de 58 millions de dollars (0,32 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la diminution du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 22 millions de dollars (0,15 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriété de Choix dans Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») attribuable à la diminution du cours des parts d'Allied.
- · L'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société de 13 millions de dollars (0,24 \$ par action ordinaire) s'explique principalement par ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw;
 - · la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix;
 - une diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ attribuable à l'incidence favorable des ajustements de certaines provisions pour impôt;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du poste « Autres et intersectoriel », découlant principalement de l'élimination de contrats de location internes et de l'élimination, à l'exercice précédent, d'un amortissement accéléré de Loblaw;
- une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- une hausse du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies tient également compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,15 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 466 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société décrite ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 3,36 \$ par action ordinaire au troisième trimestre de 2023, en hausse de 0,24 \$ par action ordinaire, ou 7,7 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La hausse est attribuable à la performance positive enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ lié aux activités poursuivies et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies de 1 534 millions de dollars (10,98 \$ par action ordinaire), contre 1 892 millions de dollars (12,93 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante de 2022. La diminution de 358 millions de dollars (1,95 \$ par action ordinaire) reflète l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 420 millions de dollars (2,74 \$ par action ordinaire), en partie contrebalancée par une amélioration de 62 millions de dollars (0,79 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société décrite ci-dessous.

- · L'incidence défavorable nette de 420 millions de dollars (2,74 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 361 millions de dollars (2,47 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable principalement à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;
 - l'incidence défavorable de 147 millions de dollars (0,81 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la diminution du cours des parts de Propriétés de Choix en 2023;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du recouvrement d'impôt sur le résultat de 46 millions de dollars (0,32 \$ par action ordinaire) lié à la réévaluation de soldes d'impôt différé au titre de la cession de six actifs de bureaux (la « vente d'actifs de bureaux ») par Propriétés de Choix à Allied;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 126 millions de dollars (0,85 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied découlant de la baisse du cours des parts d'Allied.
- · L'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société de 62 millions de dollars (0.79 \$ par action ordinaire) s'explique par ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix;
 - · une diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾, comme il est décrit ci-dessous;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du poste « Autres et intersectoriel », en raison principalement de l'élimination de contrats de location internes:
- une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- une hausse du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières 1).
- Le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies tient également compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,37 \$ par action ordinaire) aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 125 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 62 millions de dollars, ou 5,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 8,03 \$, en hausse de 0,79 \$ par action ordinaire, ou 10,9 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La hausse est attribuable à la performance positive enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ lié aux activités poursuivies et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

PRODUITS

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 16 semaines closes les | | Variation | Variation | 40 semaine | s closes les | Variation | Variation |
|---|------------------------|-------------|-----------|-----------|-------------|--------------|-----------|-----------|
| Pour les périodes closes indiquées | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) |
| Loblaw | 18 265 \$ | 17 388 \$ | 877 \$ | 5,0 % | 44 998 \$ | 42 497 \$ | 2 501 \$ | 5,9 % |
| Propriétés de Choix | 325 \$ | 309 \$ | 16 \$ | 5,2 % | 980 \$ | 950 \$ | 30 \$ | 3,2 % |
| Autres et intersectoriel | (183) \$ | (177) \$ | | | (554) \$ | (541) \$ | | |
| Chiffres consolidés | 18 407 \$ | 17 520 \$ | 887 \$ | 5,1 % | 45 424 \$ | 42 906 \$ | 2 518 \$ | 5,9 % |
| | | | | | | | | |

Les produits ont augmenté de 887 millions de dollars, ou 5,1 %, au troisième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2022 pour s'établir à 18 407 millions de dollars. La hausse des produits tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 5,0 % découlant de l'augmentation de 5,0 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement d'une augmentation de 852 millions de dollars, ou 5,0 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une hausse de 29 millions de dollars des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté surtout du fait de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Incidence positive de 0,1 % découlant de l'accroissement de 5,2 % des produits de Propriétés de Choix. L'augmentation de 16 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des produits locatifs, aux recouvrements de dépenses d'investissement et d'exploitation plus élevés, à l'incidence des acquisitions et des aménagements achevés, et à l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

Pour l'exercice à ce jour, les produits ont augmenté de 2 518 millions de dollars, ou 5,9 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 45 424 millions de dollars, La hausse des produits tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 5,8 % découlant de l'augmentation de 5,9 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement d'une augmentation de 2 390 millions de dollars, ou 5,7 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une hausse de 132 millions de dollars des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison surtout de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Incidence positive de 0,1 % découlant de l'augmentation de 3,2 % des produits de Propriétés de Choix. L'augmentation de 30 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des produits locatifs, aux recouvrements de dépenses d'investissement et d'exploitation plus élevés, à l'incidence des acquisitions et des aménagements achevés, et à l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux, en partie contrebalancés par le manque à gagner sur les produits attribuable à la vente d'actifs de bureaux à Allied au deuxième trimestre de 2022 et à d'autres cessions réalisées au cours de l'exercice à l'étude et de l'exercice précédent.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 16 semaines closes les | | Variation | Variation _f | 40 semaine | s closes les | Variation | Variation |
|---|------------------------|-------------|-----------|------------------------|-------------|--------------|-----------|-----------|
| Pour les périodes closes indiquées | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) |
| Loblaw | 1063 \$ | 989 \$ | 74 \$ | 7,5 % | 2 755 \$ | 2 465 \$ | 290 \$ | 11,8 % |
| Propriétés de Choix | 214 \$ | 501 \$ | (287) \$ | (57,3) % | 810 \$ | 679 \$ | 131 \$ | 19,3 % |
| Autres et intersectoriel | (46) \$ | (16) \$ | | | (278) \$ | 145 \$ | | |
| Chiffres consolidés | 1 231 \$ | 1 474 \$ | (243) \$ | (16,5) % | 3 287 \$ | 3 289 \$ | (2) \$ | (0,1) % |
| | | | | | | | | |

Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 231 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, en baisse de 243 millions de dollars, ou 16,5 %, comparativement à celui de 1 474 millions de dollars inscrit au troisième trimestre de 2022. Cette diminution reflète essentiellement l'incidence défavorable nette de 280 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en partie contrebalancée par l'amélioration de 37 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- · l'incidence défavorable nette de 280 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement est attribuable principalement aux facteurs suivants :
 - l'incidence défavorable de 314 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;

facteur en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 24 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;
- l'incidence favorable de 12 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, du profit sur la vente d'immeubles non exploités.
- · l'amélioration de 37 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle de ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw attribuable à une amélioration de la performance du secteur Vente au détail;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du poste « Autres et intersectoriel », découlant principalement de l'élimination de contrats de location internes;
- une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 3 287 millions de dollars, en baisse de 2 millions de dollars, ou 0.1 %, comparativement à celui de 3 289 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2022. Cette baisse reflète essentiellement l'incidence défavorable nette de 202 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en partie contrebalancée par l'amélioration de 200 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- · l'incidence défavorable de 202 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement est attribuable principalement aux facteurs suivants :
 - l'incidence défavorable de 433 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite des ajustements de consolidation comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel »;

facteur en partie contrebalancé par :

- l'incidence favorable de 137 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;
- l'incidence favorable de 74 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à Loblaw.
- · l'amélioration de 200 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle de ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail;
 - · la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, des montants comptabilisés au poste « Autres et intersectoriel », en raison principalement de l'élimination de contrats de location internes;
- une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisée principalement par Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 16 semaines closes les | | Variation | Variation | 40 semaine | es closes les | Variation | Variation |
|---|------------------------|-------------|-----------|-----------|-------------|---------------|-----------|-----------|
| Pour les périodes closes indiquées | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) |
| Loblaw | 1924 \$ | 1844 \$ | 80 \$ | 4,3 % | 5 008 \$ | 4 682 \$ | 326 \$ | 7,0 % |
| Propriétés de Choix | 234 \$ | 223 \$ | 11 \$ | 4,9 % | 702 \$ | 674 \$ | 28 \$ | 4,2 % |
| Autres et intersectoriel | (139) \$ | (116) \$ | | | (451) \$ | (395) \$ | | |
| Chiffres consolidés | 2 019 \$ | 1 951 \$ | 68 \$ | 3,5 % | 5 259 \$ | 4 961 \$ | 298 \$ | 6,0 % |
| | | | | | | | | |

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 68 millions de dollars, ou 3,5 %, au troisième trimestre de 2023 comparativement à celui de 1 951 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 2 019 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 4,1 % découlant d'une augmentation de 4,3 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable à une hausse dans le secteur Vente au détail et à une amélioration de la performance du secteur Services financiers.
 L'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence positive de 0,6 % découlant d'une augmentation de 4,9 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à l'augmentation des produits dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par la hausse des charges générales et administratives.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 298 millions de dollars, ou 6,0 %, comparativement à celui de 4 961 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 5 259 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 6,6 % découlant d'une augmentation de 7,0 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable à une hausse dans le secteur Vente au détail et à une amélioration de la performance du secteur Services financiers.
 L'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, qui a été en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence positive de 0,6 % découlant d'une augmentation de 4,2 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à l'augmentation des produits dont il est question ci-dessus et à la hausse des produits de distribution découlant du placement dans Allied, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des charges générales et administratives.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 16 semaines closes les | | Variation | Variation | 40 semain | Variation | Variation | |
|---|------------------------|-------------|-----------|-----------|-------------|-------------|-----------|--------|
| Pour les périodes closes indiquées | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) |
| Loblaw | 880 \$ | 864 \$ | 16 \$ | 1,9 % | 2 226 \$ | 2 128 \$ | 98 \$ | 4,6 % |
| Propriétés de Choix | 1 \$ | - \$ | 1 \$ | 100,0 % | 3 \$ | 2 \$ | 1 \$ | 50,0 % |
| Autres et intersectoriel | (118) \$ | (135) \$ | 17 \$ | 12,6 % | (299) \$ | (300) \$ | 1 \$ | 0,3 % |
| Chiffres consolidés | 763 \$ | 729 \$ | 34 \$ | 4,7 % | 1930 \$ | 1830 \$ | 100 \$ | 5,5 % |
| | | | | | | | | |

Au troisième trimestre de 2023, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 34 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 763 millions de dollars. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement s'élevant à 154 millions de dollars (151 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») comptabilisé par Loblaw. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 31 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, en raison de ce qui suit :

- une hausse enregistrée par Loblaw en raison d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux conversions de magasins de détail, aux actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et aux actifs loués, ainsi que d'un amortissement accéléré de 2 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI de Loblaw;
- · l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du poste « Autres et intersectoriel » attribuable à l'élimination, à l'exercice précédent, de l'amortissement accéléré des certains actifs liés aux TI de Loblaw, car ces actifs ont été classés comme des immobilisations corporelles lors de la consolidation et ont continué d'être amortis par la société.

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 100 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 1 930 millions de dollars, et ils tiennent compte d'un amortissement s'élevant à 384 millions de dollars (382 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 98 millions de dollars, ce qui s'explique par une hausse enregistrée par Loblaw en raison d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux conversions de magasins de détail, aux actifs loués et aux actifs liés aux TI, ainsi que par un amortissement accéléré de 17 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau de Loblaw.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES (PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS) ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 16 semaine | s closes les | Variation | Variation | 40 semain | es closes les | Variation | Variation |
|--|-------------|--------------|-----------|-----------|-------------|---------------|-----------|-----------|
| Pour les périodes closes indiquées | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières | 85 \$ | 13 \$ | 72 \$ | 553,8 % | 229 \$ | (3) \$ | 232 \$ | 7 733,3 % |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants : | | | | | | | | |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie | 219 | 277 | (58) | (20,9) % | 613 | 760 | (147) | (19,3) % |
| Recouvrement lié à Glenhuron | ı | - | _ | - % | _ | 11 | (11) | (100,0) % |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾ | 304 \$ | 290 \$ | 14 \$ | 4,8 % | 842 \$ | 768 \$ | 74 \$ | 9,6 % |
| | | | | | | | | |

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 85 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, en hausse de 72 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2022. L'augmentation reflète l'incidence défavorable de 58 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'un élément d'ajustement présenté dans le tableau ci-dessus et une hausse de 14 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 2029 millions de dollars, en comparaison de produits d'intérêts nets et autres charges financières de 3 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La variation de 232 millions de dollars est principalement attribuable à l'incidence défavorable de 158 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus et à une augmentation de 74 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾.

Les éléments d'ajustement au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 58 millions de dollars et de 147 millions de dollars, respectivement, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2023. La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société et qui sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société.

Au troisième trimestre de 2023, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 14 millions de dollars en raison essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme essentiellement de Propriétés de Choix attribuable à la hausse des taux d'intérêt et à l'accroissement du solde moyen par rapport à la période correspondante de 2022;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, y compris les ajustements liés au poste
 « Autres et intersectoriel »;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel; facteurs en partie contrebalancés par :
- une augmentation des produits d'intérêts sur certains placements à court terme attribuable à la hausse des taux d'intérêt et à un encours plus élevé des prêts hypothécaires et prêts de Propriétés de Choix.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 74 millions de dollars en raison essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Loblaw et de Propriétés de Choix attribuable aux accroissements des taux d'intérêt et à la hausse du solde moyen par rapport à la période correspondante de 2022;
- · une hausse des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit de Loblaw;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, y compris les ajustements liés au poste
 « Autres et intersectoriel »;
- une augmentation des charges d'intérêts sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel; facteurs en partie contrebalancés par :
- une augmentation des produits d'intérêts sur les placements à court terme attribuable à une hausse des taux d'intérêt et à un encours plus élevé des prêts hypothécaires et prêts de Propriétés de Choix.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 16 semaine | s closes les | Variation | Variation | 40 semain | es closes les | Variation | Variation |
|--|-------------|--------------|-----------|-----------|-------------|---------------|-----------|-------------|
| Pour les périodes closes indiquées | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) |
| Impôt sur le résultat | 202 \$ | 276 \$ | (74) \$ | (26,8) % | 680 \$ | 618 \$ | 62 \$ | 10,0 % |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | | | |
| Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱ⁾ | 40 | (11) | 51 | 463,6 % | 103 | 58 | 45 | 77,6 % |
| Écart externe lié à certaines actions de Loblaw | 18 | 18 | _ | - % | (24) | (1) | (23) | (2 300,0) % |
| Réévaluation de soldes d'impôt différé | _ | _ | _ | - % | _ | 46 | (46) | (100,0) % |
| Recouvrement lié à Glenhuron | - | _ | _ | - % | _ | 33 | (33) | (100,0) % |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾ | 260 \$ | 283 \$ | (23) \$ | (8,1) % | 759 \$ | 754 \$ | 5 \$ | 0,7 % |
| Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt | 17,6 % | 18,9 % | | | 22,2 % | 18,8 % | | |
| Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾ | 23,5 % | 26,1 % | | | 26,4 % | 27,5 % | | |
| | | | | | | | | |

Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ qui figurent à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt¹⁾.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 17,6 % au troisième trimestre de 2023, comparativement à 18,9 % au troisième trimestre de 2022. La diminution est principalement attribuable aux ajustements de certaines provisions pour impôt, facteur qui a été en partie contrebalancé par l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 23,5 % au troisième trimestre de 2023, comparativement à 26,1 % au troisième trimestre de 2022. La diminution est essentiellement attribuable aux ajustements de certaines provisions pour impôt, facteur qui a été en partie contrebalancé par l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Pour l'exercice à ce jour, le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,2 %, comparativement à 18,8 % pour la période correspondante de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la réévaluation de soldes d'impôt différé au cours de l'exercice précédent par suite de la vente d'actifs de bureaux, au recouvrement d'impôt sur le résultat lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») en 2022 et à une augmentation de la charge d'impôt liée à la participation de la société à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par les ajustements de certaines provisions pour impôt et par la tranche non imposable du profit découlant de cessions de biens immobiliers au cours de l'exercice.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 26,4 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 27,5 % pour la période correspondante de 2022. La diminution est essentiellement attribuable aux ajustements de certaines provisions pour impôt et à la tranche non imposable du profit découlant de cessions de biens immobiliers au cours de l'exercice, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par une hausse de la charge d'impôt exigible liée à la participation de la société à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾ La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

| | 16 semaines | closes les | 40 semaines closes les | | |
|--|-------------|-------------|------------------------|-------------|--|
| (en millions de dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | |
| Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de GWL - actions rachetées et annulées ⁱ⁾ | (376) \$ | (393) \$ | (836) \$ | (718) \$ | |
| Participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw | 171 | 190 | 609 | 509 | |
| Remboursement sur la facilité de crédit de GWL | _ | - | - | (121) | |
| Sorties nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus | (205) \$ | (203) \$ | (227) \$ | (330) \$ | |
| | | | | | |

i) Le montant inscrit pour le troisième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour tient compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant respectif de 12 millions de dollars (17 millions de dollars en 2022) et de néant (montant négligeable en 2022) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités - Actions rachetées et annulées. Au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice 2023 à ce jour, la société a racheté et annulé respectivement 2,4 millions d'actions (2,5 millions d'actions en 2022) pour une contrepartie totale de 364 millions de dollars (376 millions de dollars en 2022) et 5,2 millions d'actions (4,7 millions d'actions en 2022) pour une contrepartie totale de 836 millions de dollars (718 millions d'actions en 2022) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 7 octobre 2023, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 135,5 millions (142,2 millions d'actions au 8 octobre 2022).

Au troisième trimestre de 2023, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a consenti à une modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société afin de permettre à Wittington Investments, Limited (« Wittington »), l'actionnaire possédant le contrôle de la société, de participer à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans une proportion fixe de 50 % de la quote-part revenant à Wittington des actions ordinaires émises et en circulation de la société.

Au cours du troisième trimestre de 2023, la société a souscrit à un régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur le marché.

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2023 de la société pour plus de précisions.

Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, la société a tiré un produit d'un montant respectif de 171 millions de dollars (190 millions de dollars en 2022) et de 609 millions de dollars (509 millions de dollars en 2022) de la vente des actions ordinaires de Loblaw.

2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter

Le tableau suivant présente l'analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société pour le troisième trimestre de 2023.

2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 16 sem | aine | s closes les | | Variation | Variation | 40 semaine | s closes les | | Variation | Variation |
|---|-----------|------|--------------|----|-----------|-----------|-------------|--------------|----|-----------|-----------|
| Pour les périodes closes indiquées | 7 oct. 20 | 23 | 8 oct. 20 | 22 | (en \$) | (en %) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 202 | 2 | (en \$) | (en %) |
| Produits | 18 265 | \$ | 17 388 | \$ | 877 \$ | 5,0 % | 44 998 \$ | 42 497 | \$ | 2 501 \$ | 5,9 % |
| Résultat d'exploitation | 1 063 | \$ | 989 | \$ | 74 \$ | 7,5 % | 2 755 \$ | 2 465 | \$ | 290 \$ | 11,8 % |
| Montant ajusté du BAIIA ¹⁾ | 1 924 | \$ | 1 844 | \$ | 80 \$ | 4,3 % | 5 008 \$ | 4 682 | \$ | 326 \$ | 7,0 % |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾ | 10,5 | % | 10,6 | % | | | 11,1 % | 11,0 | % | | |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 880 | \$ | 864 | \$ | 16 \$ | 1,9 % | 2 226 \$ | 2 128 | \$ | 98 \$ | 4,6 % |
| · | | | | | · | - | | | | | |

PRODUITS Les produits de Loblaw ont augmenté de 877 millions de dollars, ou 5,0 %, au troisième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 18 265 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 17 982 millions de dollars, en hausse de 852 millions de dollars, ou 5,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. L'augmentation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 12 843 millions de dollars (12 221 millions de dollars en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est accru de 4,5 % (6,9 % en 2022);
 - l'indice des prix à la consommation (IPC) calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 7,1 % (10,7 % en 2022), ce qui est supérieur à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
 - · l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 5 139 millions de dollars (4 909 millions de dollars en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,6 % (7,7 % en 2022):
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 7,4 % (4,7 % en 2022). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a bénéficié de la variation de la composition des médicaments sur ordonnance. Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,8 % (0,8 % en 2022). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées s'est accru de 0,9 % (0,9 % en 2022) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 5,1 % (3,3 % en 2022);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 1,8 % (10,7 % en 2022), ayant bénéficié des dépenses accrues des clients.

Au cours des 12 derniers mois, 20 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 11 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,3 million de pieds carrés, ou 0,4 %, de la superficie du secteur Vente au détail.

Les produits tirés du secteur Services financiers se sont accrus de 29 millions de dollars, ou 8,3 %, au troisième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. L'augmentation est attribuable surtout à la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit et à l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients, facteurs en partie contrebalancés par la diminution du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Pour l'exercice à ce jour, les produits de Loblaw se sont établis à 44 998 millions de dollars, en hausse de 2 501 millions de dollars, ou 5,9 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022, en raison principalement d'une augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 44 188 millions de dollars, en hausse de 2 390 millions de dollars, ou 5,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 31 414 millions de dollars, en hausse de 1 530 millions de dollars, ou 5,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 4,5 % (3,6 % en 2022). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 12 774 millions de dollars, en hausse de 860 millions de dollars, ou 7,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 5,7 % (6,4 % en 2022), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant augmenté de 6,4 % (5,7 % en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 5,1 % (6,9 % en 2022).

Les produits tirés des services financiers pour l'exercice à ce jour ont augmenté de 132 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit et par l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 74 millions de dollars, ou 7,5 %, au troisième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 1 063 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à une amélioration de 67 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à l'incidence favorable nette de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- · l'amélioration de 67 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail découlant d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du secteur Vente au détail.
- · l'incidence favorable nette de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'un profit sur la vente d'immeubles non exploités.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw s'est établi à 2 755 millions de dollars, en hausse de 290 millions de dollars, ou 11,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Cette hausse est attribuable à une amélioration de 230 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à l'incidence favorable nette de 60 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- · l'amélioration de 230 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail découlant d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du secteur Vente au détail;
- · la variation favorable de 60 millions de dollars d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 74 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - · l'incidence favorable de 16 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des coûts de transaction liés à Lifemark;
 - l'incidence favorable de 5 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de profits sur la vente d'immeubles non exploités;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable de 18 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
- l'incidence défavorable de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres recouvrements connexes.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 80 millions de dollars, ou 4,3 %, au troisième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2022 pour s'établir à 1 924 millions de dollars, en raison d'une hausse de 61 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 19 millions de dollars enregistrée par le secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 61 millions de dollars comparativement au trimestre correspondant de 2022 en raison d'une hausse de 230 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de 169 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute du secteur Vente au détail exprimée en pourcentage s'est établie à 30,6 %, en baisse de 20 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2022. Les marges du secteur Vente au détail ont légèrement fléchi, en raison principalement de l'augmentation des pertes.
- Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,3 %, ce qui est comparable à ceux inscrits en 2022, le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires ayant été partiellement contrebalancé par la hausse des investissements, au cours du trimestre, dans l'optimisation du réseau et des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficiences totalisant environ 50 millions de dollars.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a augmenté de 19 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022 en raison surtout de la hausse des produits dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'augmentation des radiations contractuelles attribuable à la progression du portefeuille de cartes de crédit et par l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 5 008 millions de dollars, en hausse de 326 millions de dollars, ou 7,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La hausse est attribuable à une augmentation de 308 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et à une hausse de 18 millions de dollars affichée par le secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail pour l'exercice à ce jour a augmenté de 308 millions de dollars, en raison d'une hausse de 697 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, qui a été en partie contrebalancée par une augmentation de 389 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 30,9 %, en baisse de 10 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2022, en raison principalement de l'augmentation des pertes.
- Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,0 %, ce qui représente une diminution favorable de 20 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. Cette diminution favorable s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers pour l'exercice à ce jour a augmenté de 18 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022, en raison surtout de la hausse des produits dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'augmentation des radiations contractuelles, des coûts d'exploitation et des coûts du programme de fidélisation attribuable aux dépenses accrues des clients et à la progression du portefeuille de cartes de crédit et par l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise de 3 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à l'augmentation de 25 millions de dollars enregistrée pour l'exercice à l'étude.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw ont augmenté de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022 pour s'établir à 880 millions de dollars. L'accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux conversions de magasins de détail, aux actifs liés aux TI et aux actifs loués, ainsi que d'un amortissement accéléré de 2 millions de dollars (néant en 2022) découlant de l'optimisation du réseau, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 2 226 millions de dollars, en hausse de 98 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022, en raison principalement d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués, des actifs liés aux TI et des immobilisations corporelles liées aux conversions de magasins de détail, ainsi que d'un amortissement accéléré de 17 millions de dollars attribuable à l'optimisation du réseau.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour le troisième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement d'un montant respectif de 154 millions de dollars (151 millions de dollars en 2022) et de 384 millions de dollars (382 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

CONSOLIDATION DES FRANCHISES Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 25 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, ce qui représente une augmentation de 9 millions de dollars, ou 56,3 %, comparativement à celui inscrit pour le troisième trimestre de 2022. L'augmentation des participations ne donnant pas le contrôle est attribuable essentiellement à une hausse des bénéfices des franchisés après le partage des profits. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 71 millions de dollars, en baisse de 16 millions de dollars, ou 18,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La diminution des participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw est attribuable essentiellement à une baisse des bénéfices des franchisés après le partage des profits.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À LOBLAW

Optimisation du réseau Au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé des charges d'un montant respectif de 13 millions de dollars et de 45 millions de dollars liées à l'optimisation du réseau, ce qui inclut un amortissement accéléré de 2 millions de dollars et de 17 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus, et d'autres charges. Loblaw prévoit maintenant comptabiliser des charges totales liées à l'optimisation du réseau d'environ 60 millions de dollars à 70 millions de dollars au cours de l'exercice 2023, soit une augmentation de 50 millions de dollars à 60 millions de dollars, en raison des activités supplémentaires liées à l'optimisation du réseau.

Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui pourraient s'appliquer à la Banque PC, une filiale de Loblaw, de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, Bien que Loblaw croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. En septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 16 semaine | s closes les | Variation | Variation | 40 semaines closes les | | Variation | Variation |
|--|-------------|--------------|-----------|-----------|------------------------|-------------|-----------|-----------|
| Pour les périodes closes indiquées | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | (en \$) | (en %) |
| Produits | 325 \$ | 309 \$ | 16 \$ | 5,2 % | 980 \$ | 950 \$ | 30 \$ | 3,2 % |
| Produits d'intérêts nets et autres charges | | | | | | | | |
| financières | (221) \$ | (447) \$ | 226 \$ | 50,6 % | (432) \$ | (644) \$ | 212 \$ | 32,9 % |
| Bénéfice net | 435 \$ | 948 \$ | (513) \$ | (54,1) % | 1 242 \$ | 1 323 \$ | (81) \$ | (6,1) % |
| Fonds provenant des activités d'exploitation ¹⁾ | 181 \$ | 173 \$ | 8 \$ | 4,6 % | 542 \$ | 524 \$ | 18 \$ | 3,4 % |
| | | | | | | | | |

PRODUITS Les produits de Propriétés de Choix se sont établis à 325 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, en hausse de 16 millions de dollars, ou 5,2 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022, et ils tiennent compte d'un montant de 186 millions de dollars (180 millions de dollars en 2022) provenant des locataires de Loblaw. Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 980 millions de dollars, en hausse de 30 millions de dollars, ou 3,2 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022, et ils tiennent compte d'un montant de 560 millions de dollars (547 millions de dollars en 2022) provenant de locataires de Loblaw.

L'augmentation des produits pour le troisième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne les portefeuilles d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels;
- · les recouvrements de dépenses d'investissement et d'exploitation plus élevés;
- · les acquisitions et les aménagements achevés;
- · l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

L'augmentation des produits enregistrée pour l'exercice à ce jour a été en partie contrebalancée par le manque à gagner sur les produits en raison de la vente d'actifs de bureaux à Allied au deuxième trimestre de 2022 et d'autres cessions réalisées au cours de l'exercice à l'étude et de l'exercice précédent.

PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES Les produits d'intérêts nets et autres charges financières de Propriétés de Choix se sont établis à 221 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, comparativement à 447 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La diminution de 226 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 226 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la baisse du cours des parts au cours du trimestre:
- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme découlant des taux d'intérêt plus élevés et d'une hausse du solde moyen par rapport à la période correspondante de 2022;

facteurs en partie contrebalancés par :

- · la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des actifs immobiliers financiers;
- une augmentation des produits d'intérêts découlant de l'accroissement du solde impayé moyen des prêts hypothécaires et des prêts.

Pour l'exercice à ce jour, les produits d'intérêts nets et autres charges financières se sont établis à 432 millions de dollars, comparativement à 644 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La diminution de 212 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- · la variation défavorable de 206 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables;
- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme découlant des taux d'intérêt plus élevés et d'une hausse du solde moyen par rapport à la période correspondante de 2022;

facteurs en partie contrebalancés par :

- · la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des actifs immobiliers financiers;
- · une augmentation des produits d'intérêts découlant d'un accroissement du solde impayé moyen des prêts hypothécaires et des prêts.

BÉNÉFICE NET Propriétés de Choix a comptabilisé un bénéfice net de 435 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, en comparaison de 948 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. Cette diminution de 513 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, de 321 millions de dollars en raison de la diminution des profits liés à la juste valeur comptabilisés au cours de l'exercice à l'étude;
- · la diminution des produits d'intérêts nets et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 24 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers découlant de la baisse du cours des parts d'Allied;
- · une augmentation des produits locatifs, comme il est décrit ci-dessus.

Le bénéfice net s'est établi à 1 242 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en comparaison de 1 323 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La diminution de 81 millions de dollars s'explique principalement par ce qui suit :

- · la diminution des produits d'intérêts nets et autres charges financières, comme il est décrit ci-dessus;
- la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris
 ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, de 38 millions de dollars
 en raison des profits liés à la juste valeur comptabilisés dans le portefeuille de projets d'aménagement à vocation
 industrielle au cours de l'exercice précédent;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 137 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers découlant de la baisse du cours des parts d'Allied;
- · une augmentation des produits locatifs, comme il est décrit ci-dessus.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 181 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, en hausse de 8 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des produits locatifs et par la hausse des produits d'intérêts, lesquelles ont été en partie contrebalancées par une hausse des charges d'intérêts et des charges générales et administratives.

Pour l'exercice à ce jour, les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 542 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des produits locatifs et une augmentation des produits d'intérêts, ce qui a été en partie contrebalancé par des hausses des charges d'intérêts et des charges générales et administratives ainsi que par l'incidence de la vente d'actifs de bureaux. L'incidence de la vente d'actifs de bureaux inclut le manque à gagner sur les produits locatifs, facteur en partie contrebalancé par les distributions provenant du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied et par les produits d'intérêts provenant de la contrepartie reçue en échange des actifs vendus.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Événement postérieur à la date de clôture Après la clôture du troisième trimestre de 2023, Propriétés de Choix a finalisé la cession d'un immeuble de commerce de détail et d'un immeuble de bureaux pour un produit total de 81 millions de dollars.

3. Situation de trésorerie et sources de financement

3.1 Flux de trésorerie

Les principales composantes des flux de trésorerie suivantes tiennent compte des activités poursuivies et des activités abandonnées.

PRINCIPALES COMPOSANTES DES FLUX DE TRÉSORERIE

| (en millions de dollars) | 16 semaines | s closes les | Variation | 40 semaine | s closes les | Variation |
|--|-------------|---------------------------|------------|-------------|---------------------------|-----------|
| Pour les périodes closes indiquées | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 ⁱ⁾ | (en \$) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 ⁱ⁾ | (en \$) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture | | | | | | |
| de la période | 1970 \$ | 2 281 \$ | (311) \$ | 2 313 \$ | 2 984 \$ | (671) \$ |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation | 2 100 \$ | 1604 \$ | 496 \$ | 4 338 \$ | 3 646 \$ | 692 \$ |
| Sorties nettes liées aux activités d'investissement | (556) \$ | (841) \$ | 285 \$ | (1 526) \$ | (2 027) \$ | 501 \$ |
| Sorties nettes liées aux activités de financement | (1 745) \$ | (854) \$ | (891) \$ | (3 357) \$ | (2 415) \$ | (942) \$ |
| Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (2) \$ | (2)\$ | - \$ | (1) \$ | - \$ | (1) \$ |
| • | (2) \$ | (2) \$ | _ ⊅ | (1) \$ | _ _ _ | (1) 4 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période | 1767 \$ | 2 188 \$ | (421) \$ | 1767 \$ | 2 188 \$ | (421) \$ |
| | | | | | | |

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION Au troisième trimestre de 2023, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 100 millions de dollars, en hausse de 496 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. L'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation enregistrée au troisième trimestre de 2023 découle principalement d'une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de l'augmentation du bénéfice en trésorerie, d'une variation des créances sur cartes de crédit attribuable à une hausse des dépenses des clients à l'exercice précédent et d'un paiement en trésorerie effectué au troisième trimestre de 2022 relativement à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC, facteurs en partie contrebalancés par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé en 2022 attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 4 338 millions de dollars, en hausse de 692 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. L'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation découle principalement d'une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de l'augmentation du bénéfice en trésorerie et d'une variation des créances sur cartes de crédit attribuable à une hausse des dépenses des clients à l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé en 2022 attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Au troisième trimestre de 2023, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 556 millions de dollars, en baisse de 285 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2022. La diminution des sorties nettes liées aux activités d'investissement s'explique essentiellement par une variation favorable des dépôts de garantie attribuable à l'arrivée à échéance des billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle* (« *Eagle* ») au troisième trimestre de 2023 et par une accumulation de fonds au cours de l'exercice précédent attribuable à l'arrivée à échéance des billets d'*Eagle* au quatrième trimestre de 2022, facteurs en partie contrebalancés par une hausse des dépenses d'investissement.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 526 millions de dollars en 2023, en baisse de 501 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2022. La diminution des sorties nettes liées aux activités d'investissement s'explique essentiellement par l'acquisition de Lifemark par Loblaw en 2022, par une variation favorable des dépôts de garantie découlant de l'accumulation de fonds au cours de l'exercice précédent attribuable à l'arrivée à échéance des billets d'*Eagle* au quatrième trimestre de 2022, par une hausse des avances sur les prêts hypothécaires, les prêts et les billets à recevoir en 2022, ainsi que par une diminution des titres à long terme, facteurs en partie contrebalancés par une augmentation des placements à court terme et par une hausse des dépenses d'investissement.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

| (en millions de dollars) | 16 semaine | s closes les | Variation | 40 semaine | Variation | |
|-------------------------------------|-------------|---------------------------|-----------|-------------|---------------------------|---------|
| Pour les périodes closes indiquées | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 ⁱ⁾ | (en \$) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 ⁱ⁾ | (en \$) |
| Loblaw | 695 \$ | 432 \$ | 263 \$ | 1 433 \$ | 920 \$ | 513 \$ |
| Propriétés de Choix | 61 | 85 | (24) | 198 | 152 | 46 |
| Autres et intersectoriel | _ | _ | _ | 1 | 1 | _ |
| Total des dépenses d'investissement | 756 \$ | 517 \$ | 239 \$ | 1632 \$ | 1073 \$ | 559 \$ |
| | | | | | | |

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 745 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, en hausse de 891 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités de financement est principalement attribuable à la hausse des émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, au cours de l'exercice précédent, à la hausse des émissions de titres de créance à court terme au cours de l'exercice précédent et à l'augmentation des intérêts payés.

Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 3 357 millions de dollars en 2023, en hausse de 942 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités de financement est principalement attribuable à la hausse des émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, au cours de l'exercice précédent, à la hausse des émissions de titres de créance à court terme au cours de l'exercice précédent, à la hausse des rachats d'actions ordinaires de GWL au cours de l'exercice considéré, à l'augmentation des intérêts payés et à l'augmentation des paiements au titre de la location.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie disponibles¹⁾ liés aux activités poursuivies :

| (en millions de dollars) | 16 semaines | closes les | Variation | 40 semaine | Variation | |
|---|-------------|---------------------------|-----------|-------------|---------------------------|---------|
| Pour les périodes closes indiquées | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 ⁱ⁾ | (en \$) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 ⁱ⁾ | (en \$) |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies | 2 100 \$ | 1604 \$ | 496 \$ | 4 338 \$ | 3 646 \$ | 692 \$ |
| Moins : Intérêts payés | 268 | 225 | 43 | 706 | 623 | 83 |
| Dépenses d'investissement | 756 | 517 | 239 | 1 632 | 1 073 | 559 |
| Paiements au titre de la location, montant net | 282 | 264 | 18 | 691 | 610 | 81 |
| Flux de trésorerie disponibles ¹⁾ liés aux activités poursuivies | 794 \$ | 598 \$ | 196 \$ | 1309 \$ | 1 340 \$ | (31) \$ |
| | | | | | | |

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Au troisième trimestre de 2023, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ liés aux activités poursuivies se sont établis à 794 millions de dollars, en hausse de 196 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle principalement d'une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de l'accroissement du bénéfice en trésorerie et d'une variation des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients au cours de l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par une hausse des dépenses d'investissement et par une augmentation des intérêts payés.

Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ liés aux activités poursuivies se sont établis à 1 309 millions de dollars, en baisse de 31 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. Cette diminution des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle principalement d'une hausse des dépenses d'investissement, de la hausse du montant net de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice considéré en raison du recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron au cours de l'exercice précédent, de l'augmentation des intérêts payés et d'une hausse des paiements au titre de la location au cours de l'exercice à l'étude, facteurs en partie contrebalancés par une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, par l'accroissement du bénéfice en trésorerie et par une variation des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients au cours de l'exercice précédent.

3.2 Situation de trésorerie

La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de certificats de placement garanti et de billets de *Eagle*.

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débentures non garanties et de titres de capitaux propres.

Voir la rubrique 3.1, « Flux de trésorerie », du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

TOTAL DE LA DETTE Le tableau qui suit présente, par secteur à présenter, le total de la dette :

| | | | | | _ | | | Aux | | | | |
|---|-----------|------------------------|----------------------------------|-----------|-----------|------------------------|----------------------------------|-----------|-----------|------------------------|----------------------------------|-----------|
| | | | 7 | oct. 2023 | | | 8 | oct. 2022 | | | 31 (| déc. 2022 |
| (en millions de dollars) | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et inter- sectoriel | Total | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et inter- sectoriel | Total | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et inter- sectoriel | Total |
| Dette bancaire | 22 \$ | - \$ | - \$ | 22 \$ | 16 \$ | - \$ | - \$ | 16 \$ | 8 \$ | - \$ | - \$ | 8 \$ |
| Dépôts à vue de clients | 147 | _ | - | 147 | 109 | - | - | 109 | 125 | - | - | 125 |
| Dette à court terme | 650 | _ | _ | 650 | 600 | _ | _ | 600 | 700 | _ | _ | 700 |
| Tranche à moins d'un an de la dette à long terme | 1 274 | 899 | 200 | 2 373 | 798 | 618 | _ | 1 416 | 727 | 656 | _ | 1 383 |
| Dette à long terme | 6 586 | 5 831 | 250 | 12 667 | 6 978 | 5 817 | 449 | 13 244 | 7 056 | 5 896 | 449 | 13 401 |
| Certains autres passifs ⁱ⁾ | 110 | 664 | _ | 774 | 80 | 668 | _ | 748 | 80 | 668 | _ | 748 |
| Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives | 8 789 \$ | 7 394 \$ | 450 \$ | 16 633 \$ | 8 581 \$ | 7 103 \$ | 449 \$ | 16 133 \$ | 8 696 \$ | 7 220 \$ | 449 \$ | 16 365 \$ |
| Tranche à moins d'un an des obligations locatives ⁱⁱ⁾ | 1 442 | _ | (571) | 871 | 1 391 | 2 | (563) | 830 | 1 401 | 2 | (568) | 835 |
| Obligations locatives ⁱⁱ⁾ | 7 718 | 1 | (3 350) | 4 369 | 7 678 | 2 | (3 363) | 4 317 | 7 714 | 2 | (3 393) | 4 323 |
| Total de la dette, compte tenu des obligations locatives | 17 949 \$ | 7 395 \$ | (3 471) \$ | 21 873 \$ | 17 650 \$ | 7107 \$ | (3 477) \$ | 21 280 \$ | 17 811 \$ | 7 224 \$ | (3 512) \$ | 21 523 \$ |
| | | | | |] | | | | | | | |

- i) Comprend des passifs financiers de 664 millions de dollars (668 millions de dollars au 8 octobre 2022 et 668 millions de dollars au 31 décembre 2022) comptabilisés principalement en raison des transactions de Propriétés de Choix.
- ii) La tranche à moins d'un an des obligations locatives de 2 millions de dollars (2 millions de dollars au 8 octobre 2022 et 2 millions de dollars au 31 décembre 2022) et des obligations locatives de 2 millions de dollars (5 millions de dollars au 8 octobre 2022 et 5 millions de dollars au 31 décembre 2022) liées au siège social de GWL²⁾ sont classées au poste « Autres et intersectoriel ».

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. Le siège social de GWL²⁾ détient un montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, il surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. Le siège social de GWL²⁾ a une dette totale, compte tenu des obligations locatives, de 454 millions de dollars (456 millions de dollars au 8 octobre 2022 et 456 millions de dollars au 31 décembre 2022) ainsi qu'une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 479 millions de dollars (888 millions de dollars au 8 octobre 2022 et 818 millions de dollars au 31 décembre 2022), donnant lieu à une situation de trésorerie nette de 25 millions de dollars (432 millions de dollars au 8 octobre 2022 et 362 millions de dollars au 31 décembre 2022).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle de Loblaw a diminué comparativement à celui inscrit au 8 octobre 2022 et au 31 décembre 2022, en raison essentiellement de l'amélioration du montant ajusté du BAIIA¹⁾ sur une base annuelle.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

CLAUSES RESTRICTIVES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du troisième trimestre de 2023 et les ont respectées tout au long du trimestre.

La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du troisième trimestre de 2023 et les ont respectées tout au long du trimestre.

3.3 Composantes de la dette totale

Veuillez vous reporter à la note 10, « Dette à long terme », des états financiers consolidés résumés intermédiaires du troisième trimestre de 2023 de la société pour plus de précisions sur les composantes de la dette totale.

3.4 Situation financière

| | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 31 déc. 2022 |
|---|-------------|-------------|--------------|
| Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables | | | |
| aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾ | 23,3 % | 22,2 % | 23,5 % |
| Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾ | 13,6 % | 13,2 % | 13,8 % |
| | | | |

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2022, en raison essentiellement d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société. Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du troisième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2022, en raison essentiellement d'une augmentation des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾, en partie contrebalancée par une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2022, en raison essentiellement d'une augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation¹⁾. Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du troisième trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2022, en raison essentiellement d'une augmentation du capital moyen¹⁾, en partie contrebalancée par une augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation¹⁾.

3.5 **Notations**

En 2023, S&P Global Ratings (« S&P ») a confirmé les notations et les perspectives ci-dessous, et Dominion Bond Rating Service Morningstar (« DBRS ») a confirmé les notations et les tendances ci-dessous.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de GWL :

| | DBRS | | S&P | |
|-------------------------------|-------|----------|-------------|-------------|
| Notation (normes canadiennes) | Note | Tendance | Note | Perspective |
| Notation de l'émetteur | BBB | Stable | BBB | Stable |
| Billets à moyen terme | BBB | Stable | BBB- | S. O. |
| Actions privilégiées | Pfd-3 | Stable | P-3 (élevé) | S. O. |

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Loblaw :

| | DBRS | | S&P | |
|--|---------------|----------|-------------|-------------|
| Notation (normes canadiennes) | Note | Tendance | Note | Perspective |
| Notation de l'émetteur | BBB (élevé) | Stable | BBB | Stable |
| Billets à moyen terme | BBB (élevé) | Stable | BBB | S. O. |
| Actions privilégiées de deuxième rang, série B | Pfd-3 (élevé) | Stable | P-3 (élevé) | S. O. |

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Propriétés de Choix :

| | DBRS | | S&P | |
|--|-------------|----------|------|-------------|
| Notation (normes canadiennes) | Note | Tendance | Note | Perspective |
| Notation de l'émetteur | BBB (élevé) | Stable | BBB | Stable |
| Débentures de premier rang non garanties | BBB (élevé) | Stable | BBB | S. O. |

3.6 Dividendes et rachats d'actions

DIVIDENDES Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

| | 16 semaines | closes les | 40 semaines closes les | | |
|--|-------------|-------------|------------------------|-------------|--|
| (en dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | |
| Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ : | | | | | |
| Ordinaire | 0,713 \$ | 0,660 \$ | 2,086 \$ | 1,920 \$ | |
| Privilégiée : | | | | | |
| Série I | 0,3625 \$ | 0,3625 \$ | 1,0875 \$ | 1,0875 \$ | |
| Série III | 0,3250 \$ | 0,3250 \$ | 0,9750 \$ | 0,9750 \$ | |
| Série IV | 0,3250 \$ | 0,3250 \$ | 0,9750 \$ | 0,9750 \$ | |
| Série V | 0,296875 \$ | 0,296875 \$ | 0,890625 \$ | 0,890625 \$ | |
| | | | | | |

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} octobre 2023. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 septembre 2023.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du troisième trimestre de 2023 :

(en dollars)

| 0,713 \$ | Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ : - Ordinaire |
|-------------|--|
| | - Privilégiée : |
| 0,3625 \$ | Série I |
| 0,3250 \$ | Série III |
| 0,3250 \$ | Série IV |
| 0,296875 \$ | Série V |

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V sont payables le 1^{er} janvier 2024. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 décembre 2023.

RACHATS D'ACTIONS Au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, la société a racheté et annulé respectivement 2,4 millions d'actions (2,5 millions d'actions en 2022) pour une contrepartie totale de 364 millions de dollars (376 millions de dollars en 2022) et 5,2 millions d'actions (4,7 millions d'actions en 2022) pour une contrepartie totale de 836 millions de dollars (718 millions de dollars en 2022) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 7 octobre 2023, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 135,5 millions (142,2 millions au 8 octobre 2022).

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers consolidés résumés intermédiaires du troisième trimestre de 2023 de la société pour plus de précisions sur le capital social de la société.

3.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours de 2023. Voir la rubrique 3.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2022 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

4. Résultats d'exploitation trimestriels

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

Le tableau suivant résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

| | Troisième | trimestre | Deuxièm | e trimestre | Premier | trimestre | Quatrième trimestre | | |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------------|---------------|--|
| (en millions de dollars, sauf indication | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2022 | 2021 | |
| contraire) | (16 semaines) | (16 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | |
| Produits | 18 407 \$ | 17 520 \$ | 13 884 \$ | 12 979 \$ | 13 133 \$ | 12 407 \$ | 14 142 \$ | 12 902 \$ | |
| Résultat d'exploitation | 1 231 | 1 474 | 1 099 | 649 | 957 | 1166 | 1 264 | 1 009 | |
| Montant ajusté du BAIIA ¹⁾ | 2 019 | 1 951 | 1 733 | 1 588 | 1 507 | 1 422 | 1 590 | 1 453 | |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱ⁾ | 763 | 729 | 585 | 552 | 582 | 549 | 577 | 537 | |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 944 \$ | 1 185 \$ | 782 \$ | 874 \$ | 652 \$ | 615 \$ | 135 \$ | 755 \$ | |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies | 624 | 903 | 508 | 650 | 436 | 373 | (104) | 428 | |
| Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | 610 | 889 | 498 | 634 | 426 | 363 | (114) | 217 | |
| Activités poursuivies | 610 | 889 | 498 | 640 | 426 | 363 | (114) | 418 | |
| Activités abandonnées ⁱⁱ⁾ | _ | _ | _ | (6) | _ | _ | _ | (201) | |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) - de base | 4,46 \$ | 6,20 \$ | 3,59 \$ | 4,35 \$ | 3,04 \$ | 2,47 \$ | (0,81) \$ | 1,48 \$ | |
| Activités poursuivies | 4,46 | 6,20 | 3,59 | 4,39 | 3,04 | 2,47 | (0,81) | 2,84 | |
| Activités abandonnées ⁱⁱ⁾ | _ | _ | _ | (0,04) | _ | _ | _ | (1,36) | |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) - dilué(e) | 4,41 \$ | 6,14 \$ | 3,55 \$ | 4,32 \$ | 3,01 \$ | 2,45 \$ | (0,83) \$ | 1,44 \$ | |
| Activités poursuivies | 4,41 | 6,14 | 3,55 | 4,36 | 3,01 | 2,45 | (0,83) | 2,80 | |
| Activités abandonnées ⁱⁱ⁾ | _ | _ | _ | (0,04) | _ | _ | _ | (1,36) | |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ des activités poursuivies (en dollars) | 3,36 \$ | 3,12 \$ | 2,68 \$ | 2,23 \$ | 1,99 \$ | 1,90 \$ | 2,59 \$ | 2,32 \$ | |
| | | | | | | | | | |

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

ii) En 2021, la société a finalisé la vente de ses activités de produits de boulangerie de Weston Foods. La participation de la société dans Weston Foods est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats de la société. Pour de plus amples renseignements, se reporter au Rapport annuel de 2022 de la société. Le Rapport annuel de 2022 de la société peut être consulté en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca.

PRODUITS Au cours des huit derniers trimestres, chaque secteur d'exploitation à présenter de la société a influé sur les produits consolidés de la façon suivante :

- · Les produits de Loblaw ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :
 - l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre:
 - le calendrier des jours fériés;
 - la répercussion de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail.
- Les produits de Propriétés de Choix reflètent l'incidence de ce qui suit :
 - les produits abandonnés au titre des cessions réalisées;
 - les recouvrements de dépenses d'investissement et d'exploitation plus élevés;
 - les taux de location plus élevés aux renouvellements des baux du portefeuille d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles industriels;
 - l'apport des acquisitions et des transferts d'aménagement;
 - une augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DILUÉ(E) PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

Le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire lié(e) aux activités poursuivies des huit derniers trimestres ont été touchés par la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société ainsi que par certains éléments d'ajustement, comme il est décrit à la rubrique 8.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif », du présent rapport de gestion.

Au cours des huit derniers trimestres, la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société rendait compte de ce qui suit :

- · la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw est attribuable à ce qui suit :
 - · l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
 - le calendrier des jours fériés;
 - les économies de coûts découlant des efficiences sur le plan de l'exploitation et des bénéfices associés aux initiatives stratégiques;
 - le renversement, en 2021, de certaines taxes à la consommation comptabilisées;
- · la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix est attribuable à ce qui suit ;
 - · les distributions provenant du placement dans des titres immobiliers d'Allied;
 - la variation des produits, comme il est décrit ci-dessus.
- · la variation du poste « Autres et intersectoriel » est attribuable à ce qui suit :
 - · l'élimination de contrats de location internes;
 - l'incidence fiscale de la participation de la société à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw;
 - · l'incidence des pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises.
- le bénéfice net dilué (la perte nette diluée) par action ordinaire tient compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation.

5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2023 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

6. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2022 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2022 ainsi que la notice annuelle 2022 de la société peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.ca. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

7. Perspectives³⁾

Les perspectives de la société pour 2023 demeurent inchangées, celle-ci continuant de prévoir que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ lié aux activités poursuivies augmentera, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoyant utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

Loblaw Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en veillant à la progression de ses initiatives de croissance en 2023. Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, Loblaw ne peut prédire les répercussions exactes qu'aura l'incertitude entourant l'économie mondiale, incluant le contexte inflationniste, sur ses résultats financiers de 2023.

Pour l'exercice 2023 complet, Loblaw continue de s'attendre à ce que :

- · ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- · la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire¹⁾ se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres;
- · les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution s'accroissent grâce à des investissements d'un montant net de 1,6 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,1 milliards de dollars, contrebalancés par un produit tiré des cessions de biens immobiliers d'environ 500 millions de dollars;
- un remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix Les priorités de Propriétés de Choix consistent à préserver le capital, à générer des flux de trésorerie stables et croissants et à accroître la valeur liquidative, le tout dans une perspective à long terme. Le portefeuille de grande qualité de Propriétés de Choix est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble de son portefeuille. Propriétés de Choix continue de bénéficier d'une tendance favorable à la location dans l'ensemble de son portefeuille et a complété avec succès le renouvellement de ses baux pour 2023. Propriétés de Choix continue également de faire progresser son programme d'aménagement, en mettant l'accent sur les opportunités liées aux immeubles industriels, qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et l'accroissement de la valeur liquidative au fil du temps.

Propriétés de Choix est convaincue qu'elle demeurera toujours bien positionnée pour connaître du succès grâce à son modèle d'affaires, à la stabilité de ses locataires, à son solide bilan et à sa gestion financière disciplinée. Toutefois, il lui est impossible de prédire les effets précis qu'aura l'environnement économique élargi sur ses résultats financiers de 2023. En 2023, Propriétés de Choix a continué de se concentrer sur ses activités principales que sont les commerces de détail essentiels et le secteur industriel, sur sa plateforme résidentielle en pleine croissance et sur son important portefeuille de projets d'aménagement, et selon sa performance opérationnelle et financière pour l'exercice à ce jour, y compris certains éléments non récurrents, elle prévoit maintenant :

- des taux d'occupation stables dans l'ensemble du portefeuille, donnant lieu à une croissance, d'un exercice à l'autre, de 4 % à 5 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie¹⁾;
- des FPAE¹⁾ annuels par part après dilution¹⁾ de 0,99 \$ à 1,00 \$, soit une croissance de 3 % à 4 % d'un exercice à l'autre;
- des paramètres de levier financier stables, visant un ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIAJV⁽⁾ d'environ 7.5x.
- i) Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel de 2022 déposé par Propriétés de Choix qui est disponible à www.sedarplus.ca ou à www.choicereit.ca.

8. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers dans le présent document, notamment les suivants : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL, les flux de trésorerie disponibles, et, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté du bénéfice avant impôt, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à www.sedarplus.ca ou à www.loblaw.ca ou www.choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

| | semaines | | |
|-----|----------|--------|-----|
| In. | semaines | CIOSES | 105 |

| | | 7 oct. 2023 | | | | | 8 oct. 2022 | | | |
|---|----------|------------------------|--------------------------|---------------------|----------|------------------------|--------------------------|---------------------|--|--|
| (en millions de dollars) | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Chiffres consolidés | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Chiffres consolidés | | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies | Lobiaw | de Choix | intersectoriei | 624 \$ | LODIAW | de Choix | intersectoriei | 903 \$ | | |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants : | | | | | | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | | | 320 | | | | 282 | | |
| Impôt sur le résultat | | | | 202 | | | | 276 | | |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | | | | 85 | | | | 13 | | |
| Résultat d'exploitation | 1063 \$ | 214 \$ | (46) \$ | 1 231 \$ | 989 \$ | 501 \$ | (16) \$ | 1 474 \$ | | |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | | | | | |
| Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark | 154 \$ | - s | - \$ | 154 \$ | 151 \$ | – \$ | - \$ | 151 \$ | | |
| Ajustement de la juste valeur du placement | 154 \$ | - 4 | - 4 | 154 \$ | 151 \$ | — ф | — ф | 151 4 | | |
| dans des titres immobiliers | _ | 45 | _ | 45 | _ | 69 | _ | 69 | | |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | _ | (26) | 27 | 1 | _ | (347) | 34 | (313) | | |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (13) | _ | (2) | (15) | (3) | _ | _ | (3) | | |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés | (6) | _ | _ | (6) | (6) | _ | _ | (6) | | |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société | _ | _ | _ | _ | _ | _ | 1 | 1 | | |
| Éléments d'ajustement | 135 \$ | 19 \$ | 25 \$ | 179 \$ | 142 \$ | (278) \$ | 35 \$ | (101) \$ | | |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation | 1 198 \$ | 233 \$ | (21) \$ | 1 410 \$ | 1 131 \$ | 223 \$ | 19 \$ | 1373 \$ | | |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est | | • | | | | | | | | |
| question ci-dessus ⁱ⁾ | 726 | 1 | (118) | 609 | 713 | _ | (135) | 578 | | |
| Montant ajusté du BAIIA | 1924 \$ | 234 \$ | (139) \$ | 2 019 \$ | 1844 \$ | 223 \$ | (116) \$ | 1951 \$ | | |

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

40 semaines closes les

| | | | | oct. 2023 | | | 8 | oct. 2022 |
|---|----------|------------------------|--------------------------|------------------------|----------|------------------------|--------------------------|------------------------|
| (en millions de dollars) | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Chiffres consolidés | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Chiffres consolidés |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la | | | | | | | | |
| société lié aux activités poursuivies | | | | 1568 \$ | | | | 1926 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | | | 810 | | | | 748 |
| Impôt sur le résultat | | | | 680 | | | | 618 |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières | | | | 229 | | | | (3) |
| Résultat d'exploitation | 2 755 \$ | 810 \$ | (278) \$ | 3 287 \$ | 2 465 \$ | 679 \$ | 145 \$ | 3 289 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : Amortissements des immobilisations | | | | | | | | |
| incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark | 384 \$ | - \$ | - \$ | 384 \$ | 382 \$ | - \$ | - \$ | 382 \$ |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers | _ | 91 | _ | 91 | _ | 228 | _ | 228 |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | _ | (202) | 133 | (69) | _ | (240) | (262) | (502) |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (12) | _ | (7) | (19) | (7) | _ | _ | (7) |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés | 2 | _ | _ | 2 | (16) | _ | _ | (16) |
| Charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC | 37 | _ | _ | 37 | 111 | _ | _ | 111 |
| Coûts de transaction et autres charges connexes | _ | _ | _ | _ | 16 | 5 | _ | 21 |
| Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes | _ | _ | _ | _ | (15) | _ | 19 | 4 |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société | _ | _ | _ | _ | _ | _ | 3 | 3 |
| Éléments d'ajustement | 411 \$ | (111) \$ | 126 \$ | 426 \$ | 471 \$ | (7) \$ | (240) \$ | 224 \$ |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation | 3 166 \$ | 699 \$ | (152) \$ | 3 713 \$ | 2 936 \$ | 672 \$ | (95) \$ | 3 513 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾ | 10/2 | - | (200) | 15/6 | 17/6 | 2 | (700) | 1//0 |
| | 1 842 | 3 | (299) | 1 546 | 1746 | 2 | (300) | 1 448 |
| Montant ajusté du BAIIA | 5 008 \$ | 702 \$ | (451) \$ | 5 259 \$ | 4 682 \$ | 674 \$ | (395) \$ | 4 961 \$ |
| | 1 | | | | | | | |

Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2023 et de 2022 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark au deuxième trimestre de 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Rapport de gestion

Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la vente d'actifs de bureaux réalisée le 31 mars 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé un profit lié à la vente d'immeubles non exploités d'un montant respectif de 13 millions de dollars (3 millions de dollars en 2022) et de 12 millions de dollars (7 millions de dollars en 2022).

Au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, Propriétés de Choix a cédé des immeubles et a engagé une perte, qu'elle a comptabilisée comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement. À la consolidation, la société a comptabilisé ces immeubles au coût, diminué du cumul de l'amortissement, dans les immobilisations corporelles. Ainsi, au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, à la consolidation, un profit additionnel d'un montant respectif de 2 millions de dollars et de 7 millions de dollars a été pris en compte dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des dérivés Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité liée aux prix du carburant et au cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui pourraient s'appliquer à la Banque PC, une filiale de Loblaw, de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard.

Au deuxième trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, qui comprend les intérêts. Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu sa décision et a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale.

Coûts de transaction et autres charges connexes Dans le cadre de l'acquisition de Lifemark en 2022, Loblaw a comptabilisé des coûts d'acquisition de 16 millions de dollars, dans le résultat d'exploitation.

Au premier trimestre de 2022, Propriétés de Choix a comptabilisé des honoraires de services-conseils, des honoraires juridiques, des frais de personnel et d'autres coûts liés à la vente d'actifs de bureaux, pour un total de 5 millions de dollars.

Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes La société évalue régulièrement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de l'infrastructure de ses magasins, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au premier trimestre de 2022, Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes d'environ 15 millions de dollars essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. Loblaw a cédé un des centres de distribution pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars, ce qui a été en partie contrebalancé par des charges de restructuration et autres charges connexes de 4 millions de dollars. Loblaw a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Les charges de restructuration et autres recouvrements connexes de Loblaw au premier trimestre de 2022 tiennent compte d'un profit de 19 millions de dollars lié à la cession d'un immeuble à Propriétés de Choix. Lors de la consolidation, le recouvrement de 19 millions de dollars comptabilisé par Loblaw a fait l'objet d'une reprise puisqu'il s'agissait d'une transaction intragroupe.

MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

| | 16 semaines | closes les | 40 semaine | es closes les |
|--|-------------|-------------|-------------|---------------|
| (en millions de dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières | 85 \$ | 13 \$ | 229 \$ | (3) \$ |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants : | | | | |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie | 219 | 277 | 613 | 760 |
| Recouvrement lié à Glenhuron | _ | _ | _ | 11 |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 304 \$ | 290 \$ | 842 \$ | 768 \$ |
| | | | | |

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 2023 et de 2022 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Recouvrement lié à Glenhuron En 2021, la Cour suprême a statué en faveur de Loblaw dans l'affaire Glenhuron. Au premier trimestre de 2022, en raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire, Loblaw a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, un montant supplémentaire de 9 millions de dollars avant impôt a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

| | 16 semaines | closes les | 40 semaines closes les | | | |
|---|-------------|-------------|------------------------|-------------|--|--|
| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | | |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾ | 1 410 \$ | 1 373 \$ | 3 713 \$ | 3 513 \$ | | |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾ | 304 | 290 | 842 | 768 | | |
| Montant ajusté du bénéfice avant impôt | 1 106 \$ | 1 083 \$ | 2 871 \$ | 2 745 \$ | | |
| Impôt sur le résultat | 202 \$ | 276 \$ | 680 \$ | 618 \$ | | |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | |
| Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾ | 40 | (11) | 103 | 58 | | |
| Écart externe lié à certaines actions de Loblaw | 18 | 18 | (24) | (1) | | |
| Réévaluation de soldes d'impôt différé | _ | _ | _ | 46 | | |
| Recouvrement lié à Glenhuron | _ | _ | _ | 33 | | |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat | 260 \$ | 283 \$ | 759 \$ | 754 \$ | | |
| Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt | 17,6 % | 18,9 % | 22,2 % | 18,8 % | | |
| Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt | 23,5 % | 26,1 % | 26,4 % | 27,5 % | | |
| | | | | · | | |

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif de 2023 et de 2022 :

Écart externe lié à certaines actions de Loblaw La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 18 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 (18 millions de dollars en 2022) et une charge d'impôt différé de 24 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (1 million de dollars en 2022) à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Réévaluation de soldes d'impôt différé Au deuxième trimestre de 2022, la société a réévalué certains soldes d'impôt différé par suite de la vente d'actifs de bureaux, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt sur le résultat de 46 millions de dollars.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié aux activités poursuivies et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies pour les périodes closes aux dates indiquées.

| _ | 16 semaines | closes les | 40 semaines | closes les | |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|--|
| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | 624 \$ | 903 \$ | 1568 \$ | 1 920 \$ | |
| Moins : Perte nette liée aux activités abandonnées | _ | _ | - | (6) | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies | 624 \$ | 903 \$ | 1568 \$ | 1926 \$ | |
| Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social | (14) | (14) | (34) | (34) | |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies | 610 \$ | 889 \$ | 1534 \$ | 1892 \$ | |
| Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw | (4) | (4) | (9) | (8) | |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies | 606 \$ | 885 \$ | 1 525 \$ | 1884 \$ | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies | 624 \$ | 903 \$ | 1568 \$ | 1926 \$ | |
| Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant) | (144) | (436) | (409) | (829) | |
| Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies | 480 \$ | 467 \$ | 1 159 \$ | 1 097 \$ | |
| Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social | (14) | (14) | (34) | (34) | |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies | 466 \$ | 453 \$ | 1 125 \$ | 1063 \$ | |
| Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw | (4) | (4) | (9) | (8) | |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies | 462 \$ | 449 \$ | 1 116 \$ | 1 055 \$ | |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions) | 137,3 | 144,1 | 138,9 | 145,7 | |

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

16 semaines closes les

| | | 7 oct. 2023 | | 8 oct. 2022 |
|--|---|--|---|--|
| (en dollars, sauf indication contraire) | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars) | Bénéfice net dilué par action ordinaire | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars) | Bénéfice net dilué par action ordinaire |
| Activités poursuivies | 610 \$ | 4,41 \$ | 889 \$ | 6,14 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ : Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark | 60 \$ | 0,43 \$ | 60 \$ | 0,42 \$ |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers | 42 | 0,30 | 64 | 0,45 |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | 1 | 0,01 | (262) | (1,82) |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (8) | (0,05) | (1) | (0,01) |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés | (2) | (0,01) | (3) | (0,02) |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie | (219) | (1,60) | (277) | (1,92) |
| Écart externe lié à certaines actions de Loblaw | (18) | (0,13) | (18) | (0,13) |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société | _ | _ | 1 | 0,01 |
| Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies | (144) \$ | (1,05) \$ | (436) \$ | (3,02) \$ |
| Montant ajusté au titre des activités poursuivies | 466 \$ | 3,36 \$ | 453 \$ | 3,12 \$ |

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

40 semaines closes les

| _ | | 40 semanes | cioses ies | |
|--|---|--|---|--|
| | | 7 oct. 2023 | | 8 oct. 2022 |
| (en dollars, sauf indication contraire) | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars) | Bénéfice net dilué par action ordinaire | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars) | Bénéfice net dilué par action ordinaire |
| Activités poursuivies | 1 534 \$ | 10,98 \$ | 1892 \$ | 12,93 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark | 149 \$ | 1,07 \$ | 150 \$ | 1,03 \$ |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers | 84 | 0,60 | 210 | 1,45 |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | (59) | (0,42) | (420) | (2,89) |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (10) | (0,08) | (3) | (0,02) |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés | 1 | 0,01 | (7) | (0,05) |
| Charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC | 15 | 0,11 | 45 | 0,31 |
| Coûts de transaction et autres charges connexes | _ | _ | 12 | 0,08 |
| Charges de restructuration et autres charges connexes | _ | _ | 10 | 0,08 |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie | (613) | (4,41) | (760) | (5,22) |
| Écart externe lié à certaines actions de Loblaw | 24 | 0,17 | 1 | 0,01 |
| Réévaluation de soldes d'impôt différé | _ | - | (46) | (0,32) |
| Recouvrement lié à Glenhuron | _ | - | (23) | (0,16) |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société | _ | _ | 2 | 0,01 |
| Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies | (409) \$ | (2,95) \$ | (829) \$ | (5,69) \$ |
| Montant ajusté au titre des activités poursuivies | 1 125 \$ | 8,03 \$ | 1 063 \$ | 7,24 \$ |
| | | | | |

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Rapport de gestion

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

| | 16 semaines closes les | | 40 semaine | s closes les | |
|---|------------------------|---------------------------|-------------|---------------------------|--|
| (en millions de dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 ⁱ⁾ | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 ⁱ⁾ | |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies | 2 100 \$ | 1604 \$ | 4 338 \$ | 3 646 \$ | |
| Moins : Intérêts payés | 268 | 225 | 706 | 623 | |
| Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾ | 756 | 517 | 1 632 | 1 073 | |
| Paiements au titre de la location, montant net | 282 | 264 | 691 | 610 | |
| Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies | 794 \$ | 598 \$ | 1309 \$ | 1 340 \$ | |
| | | | | | |

- i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
- ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR UNE BASE ANNUELLE ET MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DU CAPITAL SUR UNE BASE ANNUELLE La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des IFRS publiée par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

| | 16 semaines | closes les | 40 semaines closes les | | |
|--|-------------|-------------|------------------------|-------------|--|
| (en millions de dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | |
| Bénéfice net | 435 \$ | 948 \$ | 1 242 \$ | 1 323 \$ | |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | - | _ | 1 | 1 | |
| Coûts de transaction et autres charges connexes | - | _ | - | 5 | |
| Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts | - | _ | (2) | (1) | |
| Ajustement de la juste valeur des parts échangeables | (352) | (578) | (823) | (1 029) | |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | (27) | (141) | (189) | 80 | |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 1 | (203) | (15) | (315) | |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers | 45 | 69 | 91 | 228 | |
| Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 3 | 3 | 9 | 6 | |
| Distributions sur les parts échangeables | 74 | 73 | 222 | 220 | |
| Charges internes au titre de la location | 2 | 2 | 6 | 6 | |
| Fonds provenant des activités d'exploitation | 181 \$ | 173 \$ | 542 \$ | 524 \$ | |
| | | | | | |

Rapport de gestion

8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières - Principal rapprochement comparatif

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies établi(e) conformément aux PCGR et présenté(e) pour les périodes closes aux dates indiquées.

| | Troisième | trimestre | Deuxième | trimestre | Premier | trimestre | Quatrième | e trimestre |
|--|---------------------|---------------------|---------------|----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2022 | 2021 |
| (en millions de dollars) | (16 semaines) | (16 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies Ajouter (déduire) l'incidence des éléments | 624 \$ | 903 \$ | 508 \$ | 650 \$ | 436 \$ | 373 \$ | (104) \$ | 428 \$ |
| suivants : | | | | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 320 \$ | 282 \$ | 274 \$ | 224 \$ | 216 \$ | 242 \$ | 239 \$ | 327 \$ |
| Impôt sur le résultat | 202 \$ | 276 \$ | 244 \$ | 113 \$ | 234 \$ | 229 \$ | 213 \$ | 64 \$ |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières | 85 \$ | 13 \$ | 73 \$ | (338) \$ | 71 \$ | 322 \$ | 916 \$ | 190 \$ |
| Résultat d'exploitation | 1 231 \$ | 1 474 \$ | 1099 \$ | 649 \$ | 957 \$ | 1 166 \$ | 1 2 6 4 \$ | 1009 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers | 154 \$ 45 | 151 \$ 69 | 116 \$ | 114 \$ 159 | 114 \$ | 117 \$ | 115 \$ | 117 \$ |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles | | | | | | _ | | |
| de placement | 1 | (313) | (21) | 102 | (49) | (291) | (226) | (87) |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (15) | (3) | (3) | (4) | (1) | _ | (50) | (2) |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés | (6) | (6) | 5 | 4 | 3 | (14) | 11 | 6 |
| Charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC Coûts de transaction et autres charges | - | - | 37 | 111 | - | - | - | - |
| connexes | - | _ | - | 13 | - | 8 | - | - |
| Charges de restructuration et autres charges (recouvrements) connexes | _ | _ | _ | _ | _ | 4 | _ | (8) |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités | _ | _ | _ | _ | _ | _ | (6) | (2) |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société | - | 1 | - | 2 | - | - | - | |
| Éléments d'ajustement | 179 \$ | (101) \$ | 165 \$ | 501 \$ | 82 \$ | (176) \$ | (136) \$ | 24 \$ |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation | 1 410 \$ | 1 373 \$ | 1264 \$ | 1150 \$ | 1039 \$ | 990 \$ | 1 128 \$ | 1 033 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱ⁾ | 609 \$ | 578 \$ | 469 \$ | 438 \$ | 468 \$ | 432 \$ | 462 \$ | 420 \$ |
| Montant ajusté du BAIIA | 2 019 \$ | 1 951 \$ | 1733 \$ | 1588 \$ | 1507 \$ | 1 422 \$ | 1590 \$ | 1 453 \$ |
| | 20.5 4 | ι σσι ψ | 1,33 ψ | . σου ψ | . σο, ψ | Ψ | . υυυ ψ | Ι 100 Ψ |

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes closes aux dates indiquées.

| | Troisième | trimestre | Deuxième trimestre | | Premier | trimestre | Quatrième trimestre | |
|---|---------------|---------------|--------------------|---------------|---------------|---------------|---------------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2022 | 2021 |
| (en millions de dollars) | (16 semaines) | (16 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) |
| Activités poursuivies | 610 \$ | 889 \$ | 498 \$ | 640 \$ | 426 \$ | 363 \$ | (114) \$ | 418 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark | 60 \$ | 60 \$ | 44 \$ | 44 \$ | 45 \$ | 46 \$ | 41 \$ | 47 \$ |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers | 42 | 64 | 28 | 146 | 14 | - | 18 | - |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | 1 | (262) | (17) | 85 | (43) | (243) | (225) | (72) |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (8) | (1) | (1) | (2) | (1) | _ | (19) | (2) |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés | (2) | (3) | 2 | 2 | 1 | (6) | 5 | 1 |
| Charge liée à la question relative aux taxes à la consommation liée à la Banque PC | _ | _ | 15 | 45 | _ | | _ | _ |
| Coûts de transaction et autres charges connexes | _ | _ | _ | 7 | - | 5 | - | _ |
| Charges de restructuration et autres charges (recouvrements) connexes | _ | = | _ | = | - | 10 | - | (4) |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités | _ | _ | - | _ | - | _ | (2) | - |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie | (219) | (277) | (202) | (576) | (192) | 93 | 662 | 122 |
| Recouvrement lié à Glenhuron | - | - | - | _ | - | (23) | - | (165) |
| Écart externe lié à certaines actions de Loblaw | (18) | (18) | 10 | (18) | 32 | 37 | 3 | (1) |
| Réévaluation de soldes d'impôt différé | _ | _ | _ | (46) | _ | _ | _ | _ |
| Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw | _ | _ | _ | = | _ | = | _ | 3 |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société | - | 1 | - | 1 | - | _ | _ | |
| Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies | (144) \$ | (436) \$ | (121) \$ | (312) \$ | (144) \$ | (81) \$ | 483 \$ | (71) \$ |
| Montant ajusté au titre des activités poursuivies | 466 \$ | 453 \$ | 377 \$ | 328 \$ | 282 \$ | 282 \$ | 369 \$ | 347 \$ |

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

Rapport de gestion

| | Troisième | trimestre | Deuxième trimestre | | Premier tr | Premier trimestre | | trimestre |
|---|---------------|---------------|--------------------|---------------|---------------|-------------------|---------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2022 | 2021 |
| (en dollars sauf indication contraire) | (16 semaines) | (16 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) | (12 semaines) |
| Activités poursuivies | 4,41 \$ | 6,14 \$ | 3,55 \$ | 4,36 \$ | 3,01 \$ | 2,45 \$ | (0,83) \$ | 2,80 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ : | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark | 0,43 \$ | 0,42 \$ | 0,32 \$ | 0,31 \$ | 0,32 \$ | 0,31 \$ | 0,29 \$ | 0,31 \$ |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers | 0,30 | 0,45 | 0,20 | 0,99 | 0,10 | _ | 0,13 | _ |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | 0,01 | (1,82) | (0,12) | 0,58 | (0,30) | (1,65) | (1,60) | (0,48) |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (0,05) | (0,01) | (0,01) | (0,02) | (0,01) | _ | (0,13) | (0,01) |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés | (0,01) | (0,02) | 0,01 | 0,01 | 0,01 | (0,04) | 0,03 | 0,01 |
| Charges relatives aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC | _ | _ | 0,11 | 0,31 | - | _ | _ | _ |
| Coûts de transaction et autres charges connexes | _ | _ | - | 0,05 | _ | 0,03 | _ | - |
| Charges de restructuration et autres charges (recouvrements) connexes | _ | _ | _ | - | _ | 0,08 | - | (0,03) |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités | _ | _ | _ | - | _ | - | (0,01) | - |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie | (1,60) | (1,92) | (1,45) | (3,94) | (1,37) | 0,63 | 4,69 | 0,83 |
| Recouvrement lié à Glenhuron | - | _ | - | _ | _ | (0,16) | - | (1,12) |
| Écart externe lié à certaines actions de Loblaw | (0,13) | (0,13) | 0,07 | (0,12) | 0,23 | 0,25 | 0,02 | (0,01) |
| Réévaluation de soldes d'impôt différé | - | _ | _ | (0,31) | _ | _ | _ | _ |
| Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer sur actions visant les actions ordinaires de Loblaw | _ | - | _ | _ | _ | _ | _ | 0,02 |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société | _ | 0,01 | _ | 0,01 | _ | _ | _ | _ |
| Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies | (1,05) \$ | (3,02)\$ | (0,87)\$ | (2,13) \$ | (1,02) \$ | (0,55) \$ | 3,42 \$ | (0,48) \$ |
| Montant ajusté au titre des activités poursuivies | 3,36 \$ | 3,12 \$ | 2,68 \$ | 2,23 \$ | 1,99 \$ | 1,90 \$ | 2,59 \$ | 2,32 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué (en millions) | 137,3 | 144,1 | 139,5 | 146,3 | 140,7 | 147,3 | 141,3 | 147,6 |

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

9. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 7, « Perspectives », et à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel de 2022 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- · l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- · l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- · l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- · toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- · l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus liés à ses priorités stratégiques et à ses importantes initiatives, dont l'incapacité de mettre au point des actifs de qualité et de gérer efficacement les initiatives d'aménagement, de réaménagement et de rénovation, ainsi que les délais et les coûts liés à ces initiatives;
- · les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- · les erreurs commises lors de la remise des médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- · l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- · l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives:
- · les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- · l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- · l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts attendues et les efficiences sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »);

Rapport de gestion

- · l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et des processus connexes;
- · l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- · l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

10. Informations supplémentaires

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse www.loblaw.ca et à l'adresse www.choicereit.ca.

Toronto, Canada Le 20 novembre 2023

Résultats financiers

| États financie | ers consolidés résumés | 50 |
|----------------|--|----|
| États cons | olidés résumés des résultats | 50 |
| États cons | olidés résumés du résultat global | 51 |
| Bilans con | solidés résumés | 52 |
| États cons | olidés résumés des variations des capitaux propres | 53 |
| Tableaux o | consolidés résumés des flux de trésorerie | 55 |
| Notes afférer | ntes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités | 56 |
| Note 1. | Nature et description de l'entité présentant l'information financière | 56 |
| Note 2. | Principales méthodes comptables | 56 |
| Note 3. | Filiales | 57 |
| Note 4. | Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 58 |
| Note 5. | Impôt sur le résultat | 58 |
| Note 6. | Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire | 59 |
| Note 7. | Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | 60 |
| Note 8. | Créances sur cartes de crédit | 60 |
| Note 9. | Cessions de biens immobiliers | 61 |
| Note 10. | Dette à long terme | 61 |
| Note 11. | Capital social | 63 |
| Note 12. | Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme | 65 |
| Note 13. | Instruments financiers | 67 |
| Note 14. | Passifs éventuels | 69 |
| Note 15. | Transaction entre parties liées | 71 |
| Note 16. | Informations sectorielles | 71 |
| Note 17. | Événement postérieur à la date de clôture | 76 |

États consolidés résumés des résultats

| (non audité) | 16 semaines | closes les | 40 semaines closes les | | |
|---|-------------|-------------|------------------------|-------------|--|
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | |
| Produits | 18 407 \$ | 17 520 \$ | \$ 45 424 | 42 906 \$ | |
| Charges d'exploitation | | | | | |
| Coût des stocks vendus | 12 534 | 11 914 | 30 634 | 28 941 | |
| Frais de vente et charges générales et administratives | 4 642 | 4 132 | 11 503 | 10 676 | |
| | 17 176 | 16 046 | 42 137 | 39 617 | |
| Résultat d'exploitation | 1 231 | 1 474 | 3 287 | 3 289 | |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérets nets) et | | | | | |
| autres charges financières (note 4) | 85 | 13 | 229 | (3) | |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 1 146 | 1 461 | 3 058 | 3 292 | |
| Impôt sur le résultat (note 5) | 202 | 276 | 680 | 618 | |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 944 | 1 185 | 2 378 | 2 674 | |
| Perte nette liée aux activités abandonnées | - | - | - | (6) | |
| Bénéfice net | 944 | 1 185 | 2 378 | 2 668 | |
| Attribuable aux : | | | | | |
| Actionnaires de la société (note 6) | 624 | 903 | 1 568 | 1 920 | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 320 | 282 | 810 | 748 | |
| Bénéfice net | 944 \$ | 1 185 \$ | 2 378 \$ | 2 668 \$ | |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire | | | | | |
| (en dollars) - de base (note 6) | 4,46 \$ | 6,20 \$ | 11,09 \$ | 13,00 \$ | |
| Activités poursuivies | 4,46 \$ | 6,20 \$ | 11,09 \$ | 13,04 \$ | |
| Activités abandonnées | - \$ | - \$ | - \$ | (0,04) \$ | |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire | | | | | |
| (en dollars) - dilué(e) (note 6) | 4,41 \$ | 6,14 \$ | 10,98 \$ | 12,89 \$ | |
| Activités poursuivies | 4,41 \$ | 6,14 \$ | 10,98 \$ | 12,93 \$ | |
| Activités abandonnées | - \$ | - \$ | - s | (0,04) \$ | |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

| (non audité) | 16 semaines | s closes les | 40 semaines closes les | | |
|--|-------------|--------------|------------------------|-------------|--|
| (en millions de dollars canadiens) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 944 \$ | 1 185 \$ | 2 378 \$ | 2 674 \$ | |
| Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt | | | | | |
| Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement : | | | | | |
| Écart de conversion | 5 | 1 | 5 | 4 | |
| Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie (note 13) | _ | (4) | 6 | 13 | |
| Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net : | | | | | |
| Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 12) | (37) | 3 | 58 | (165) | |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | 2 | 43 | 2 | 90 | |
| Autres éléments du résultat global liés aux activités | | | | | |
| poursuivies | (30) | 43 | 71 | (58) | |
| Résultat global lié aux activités poursuivies | 914 | 1 228 | 2 449 | 2 616 | |
| Perte nette liée aux activités abandonnées | - | - | - | (6) | |
| Autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées | _ | _ | _ | _ | |
| Résultat global lié aux activités abandonnées | _ | _ | - | (6) | |
| Total du résultat global | 914 | 1 228 | 2 449 | 2 610 | |
| Attribuable aux : | | | | | |
| Actionnaires de la société | 611 | 943 | 1 609 | 1 935 | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 303 | 285 | 840 | 675 | |
| Total du résultat global | 914 \$ | 1 228 \$ | 2 449 \$ | 2 610 \$ | |
| | | | | | |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

| (non audité) | W - 1 0007 | Aux | 77 44 0000 |
|---|-------------|-------------|--------------|
| (en millions de dollars canadiens) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 31 déc. 2022 |
| ACTIFS | | | |
| Actifs courants | 1 = 0 = 4 | 0.100 # | 0.717 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1767 \$ | 2 188 \$ | 2 313 9 |
| Placements à court terme | 677 | 466 | 503 |
| Dépôts de garantie | - | 250 | _ |
| Créances | 1 328 | 1 261 | 1 273 |
| Créances sur cartes de crédit (note 8) | 3 946 | 3 679 | 3 954 |
| Stocks | 5 897 | 5 763 | 5 855 |
| Charges payées d'avance et autres actifs | 935 | 573 | 675 |
| Actifs détenus en vue de la vente (notes 9 et 17) | 91 | 49 | 80 |
| Total des actifs courants | 14 641 | 14 229 | 14 653 |
| mmobilisations corporelles (note 9) | 11 552 | 10 730 | 11 130 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 4 302 | 4 243 | 4 208 |
| mmeubles de placement | 5 399 | 4 962 | 5 144 |
| Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 879 | 981 | 996 |
| mmobilisations incorporelles | 6 136 | 6 627 | 6 527 |
| Goodwill | 4 883 | 4 848 | 4 853 |
| mpôt différé | 133 | 99 | 98 |
| Dépôts de garantie | 39 | 36 | 36 |
| Autres actifs (note 12) | 1 027 | 1 563 | 1 313 |
| Total des actifs | 48 991 \$ | 48 318 \$ | 48 958 |
| PASSIFS | | | |
| Passifs courants | | | |
| Dette bancaire | 22 \$ | 16 \$ | 8 : |
| Fournisseurs et autres passifs | 6 669 | 6 375 | 6 730 |
| Passif au titre de la fidélisation | 195 | 236 | 180 |
| Provisions | 127 | 151 | 116 |
| Impôt sur le résultat à payer | 222 | 224 | 246 |
| Dépôts à vue de clients | 147 | 109 | 125 |
| Dette à court terme (note 8) | 650 | 600 | 700 |
| Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10) | 2 373 | 1 416 | 1 383 |
| Tranche à moins d'un an des obligations locatives | 871 | 830 | 835 |
| Participation des pharmaciens propriétaires | 408 | 438 | 434 |
| Total des passifs courants | 11 684 | 10 395 | 10 757 |
| Provisions | 85 | 84 | 84 |
| Dette à long terme (note 10) | 12 667 | 13 244 | 13 401 |
| Obligations locatives | 4 369 | 4 317 | 4 323 |
| Passif lié aux parts de fiducie (note 13) | | | |
| | 3 498 | 3 450 | 4 112 |
| Impôt différé | 1 881 | 2 004 | 2 007 |
| Autres passifs (notes 9 et 12) | 1 112 | 1 109 | 1 094 |
| Total des passifs | 35 296 | 34 603 | 35 778 |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital social (note 11) | 3 346 | 3 443 | 3 433 |
| Résultats non distribués | 5 645 | 5 543 | 5 075 |
| Surplus d'apport | (2 147) | (1 768) | (1 864) |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 207 | 189 | 197 |
| Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société | 7 051 | 7 407 | 6 841 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 6 644 | 6 308 | 6 339 |
| Total des capitaux propres | 13 695 | 13 715 | 13 180 |
| Total des passifs et des capitaux propres | 48 991 \$ | 48 318 \$ | 48 958 9 |

Passifs éventuels (note 14). Événement postérieur à la date de clôture (note 17).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

| Solde au 7 octobre 2023 | (87) \$ 2 529 \$ | - \$ 817 \$ | (87) \$ 3 346 \$ | (1 029) \$ 5 645 \$ | (283) \$ (2 147) \$ | - \$ 31 \$ | - \$ 10 \$ | - \$ 166 \$ | - \$ | (535) \$ 6 644 \$ | (1 934) \$ 13 695 \$ |
|--|-----------------------|-------------------------|-------------------------------|--------------------------------|------------------------|-------------------------|---|--|--|--|----------------------------------|
| - Série V - 0,890625 \$ | _ | - | - | (7) | - | _ | - | - | - | - | (7) |
| - Série IV - 0,9750 \$ | - | - | - | (8) | - | - | - | - | - | - | (8) |
| - Série III - 0,9750 \$ | - | - | - | (8) | - | - | - | - | - | - | (8) |
| - Série I - 1,0875 \$ | - | - | - | (10) | - | - | - | - | - | - | (10) |
| Par action privilégiée (en dollars) (note 11) | | | | | | | | | | | |
| - 2,086 \$ | _ | - | _ | (287) | - | _ | _ | _ | _ | _ | (287) |
| Dividendes déclarés Par action ordinaire (en dollars) (note 11) | | | | | | | | | | | |
| Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes | - | - | - | - | (284) | - | - | - | - | (538) | (822) |
| Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11) | 1 | - | 1 | 1 | - | - | _ | - | - | - | 2 |
| Actions rachetées et annulées (note 11) | (96) | - | (96) | (710) | - | _ | _ | _ | _ | - | (806) |
| Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11) | 8 | - | 8 | - | 1 | _ | - | _ | _ | 3 | 12 |
| Résultat global | - \$ | - \$ | - \$ | 1599 \$ | - \$ | 3 \$ | 5 \$ | 2 \$ | 10 \$ | 840 \$ | 2 449 \$ |
| Autres éléments du résultat global ⁱ⁾ | _ | _ | - | 31 | _ | 3 | 5 | 2 | 10 | 30 | 71 |
| Bénéfice net | - | - | - | 1 568 | - | - | - | - | - | 810 | 2 378 |
| Solde au 31 déc. 2022 | 2 616 \$ | 817 \$ | 3 433 \$ | 5 075 \$ | (1 864) \$ | 28 \$ | 5 \$ | 164 \$ | 197 \$ | 6 339 \$ | 13 180 \$ |
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité) | Actions ordinaires | Actions privilégiées | Total du capital social | Résultats non distribués | Surplus d'apport | Écarts de conversion | Couvertures de flux de trésorerie | Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement | Total du cumul des autres éléments du résultat global | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

| Jene v - 0,030023 Ç | (86) \$ | - \$ | (86) \$ | (1 095) \$ | (306) \$ | | _ _ \$ | _ _ \$ | - \$ | (545) \$ | (2 032) \$ |
|---|-----------------------|-------------------------|-------------------------------|--------------------------------|---------------------|-------------------------|---|--|--|--|----------------------------------|
| - Série V - 0,890625 \$ | _ | _ | _ | (6) (7) | - | _ | _ | _ | _ | _ | (7) |
| Série III - 0,9750 \$Série IV - 0,9750 \$ | _ | - | _ | (8) (8) | - | _ | _ | - | - | - | (8) (8) |
| - Série II - 1,0875 \$ | _ | - | - | (10) | - | _ | _ | - | - | - | (10) |
| Par action privilégiée (en dollars) (note 11) | | | | (5.0) | | | | | | | (20) |
| - 1,920\$ | - | - | - | (278) | - | - | - | - | - | - | (278) |
| Dividendes déclarés Par action ordinaire (en dollars) (note 11) | | | | | | | | | | | |
| capital de Loblaw et dividendes | _ | - | - | - | (303) | - | - | - | - | (545) | (848) |
| Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11) Transactions portant sur le | (1) | - | (1) | (2) | - | - | - | - | - | - | (3) |
| Actions rachetées et annulées (note 11) | (110) | - | (110) | (781) | - | _ | - | - | - | _ | (891) |
| Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11) | 25 | - | 25 | (1) | (3) | _ | _ | - | - | _ | 21 |
| Résultat global | - \$ | - \$ | - \$ | 1830 \$ | - \$ | 3 \$ | 12 \$ | 90 \$ | 105 \$ | 675 \$ | 2 610 \$ |
| Autres éléments du résultat global ⁱ⁾ | _ | - | _ | (90) | _ | 3 | 12 | 90 | 105 | (73) | (58) |
| Bénéfice net | _ | - | - | 1 920 | _ | _ | _ | - | - | 748 | 2 668 |
| Solde au 31 déc. 2021 | 2 712 \$ | 817 \$ | 3 529 \$ | 4 808 \$ | (1 462) \$ | 25 \$ | (14) \$ | 73 \$ | 84 \$ | 6 178 \$ | 13 137 \$ |
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité) | Actions ordinaires | Actions privilégiées | Total du capital social | Résultats non distribués | Surplus d'apport | Écarts de conversion | Couvertures de flux de trésorerie | Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement | Total du cumul des autres éléments du résultat global | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |

i) Les autres éléments du résultat global comprennent un gain actuariel de 58 millions de dollars (perte de 165 millions de dollars en 2022), dont une tranche de 31 millions de dollars (perte de 90 millions de dollars en 2022) est présentée dans les résultats non distribués, et une autre de 27 millions de dollars (perte de 75 millions de dollars en 2022), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également un profit de change de 2 millions de dollars (profit de 1 million de dollars en 2022) et un profit de 1 million de dollars sur les couvertures de flux de trésorerie (profit de 1 million de dollars en 2022)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités...

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

| (non audité) | 16 semaines c | . – | 40 semaines | |
|---|-------------------|---------------------------|-------------------|-------------|
| (en millions de dollars canadiens) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 ¹⁾ | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 |
| Activités d'exploitation | 0// 4 | 1105 6 | 2772.4 | 2.550.4 |
| Bénéfice net | 944 \$ | 1 185 \$ | 2 378 \$ | 2 668 \$ |
| Ajouter (déduire): | | | | |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières (note 4) | 85 | 13 | 229 | (3) |
| Impôt sur le résultat (note 5) | 202 | 276 | 680 | 618 |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 763 | 729 | 1 930 | 1 830 |
| · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | ,05 | 725 | 1 330 | 6 |
| Perte sur la vente d'activités abandonnées, après impôt sur le résultat Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises | 1 | 6 | 1 | 8 |
| | | • | • | Ü |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement et des actifs détenus en vue de la vente | 1 | (313) | (69) | (502) |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers (note 13) | 45 | 69 | 91 | 228 |
| Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 8) | 11 | 6 | 25 | (3) |
| Variation des provisions | (19) | (54) | 12 | 26 |
| Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 8) | 15 | (59) | (17) | (233) |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 7) | 277 | (34) | (136) | (661) |
| Impôt sur le résultat payé | (283) | (251) | (876) | (436) |
| Intérêts perçus | 21 | 18 | 55 | 51 |
| Intérêts perçus au titre de contrats de location-financement | 1 | 2 | 2 | 3 |
| Autres | 36 | 11 | 33 | 46 |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation | 2 100 | 1 604 | 4 338 | 3 646 |
| Activités d'investissement | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement | (624) | (388) | (1 316) | (765) |
| Entrées d'immobilisations incorporelles | (132) | (129) | (316) | (308) |
| Acquisition de Lifemark, déduction faite de la trésorerie acquise | _ | - | - | (813) |
| Produit de la cession d'actifs (note 9) | 33 | 86 | 216 | 170 |
| | 33 | | 2.0 | 1,0 |
| Paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location- financement | 4 | 4 | 10 | 10 |
| (Acquisition) cession de titres à court terme | (146) | (24) | (174) | 413 |
| | (140) | (24) | (174) | 415 |
| Remboursements (avances) sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir | 5 | (25) | 42 | (156) |
| Diminution (augmentation) des dépôts de garantie (note 8) | 246 | (209) | (3) | (209) |
| Cession (acquisition) de titres à long terme | 76 | (73) | 76 | (110) |
| Autres | (18) | (83) | (61) | (259) |
| Sorties nettes liées aux activités d'investissement | | | | |
| | (556) | (841) | (1 526) | (2 027) |
| Activités de financement | 4 | (7) | 14 | (36) |
| Augmentation (diminution) de la dette bancaire | • | 100 | (50) | 150 |
| Augmentation (diminution) de la dette à court terme | - | | | |
| Augmentation des dépôts à vue de clients | 10 | 10 | 22 | 34 |
| Dette à long terme - Émise (note 10) | 451 | 1 695 | 1 776 | 2 229 |
| - Remboursements (note 10) | (677) | (1 213) | (1 530) | (1 559) |
| Intérêts payés | (268) | (225) | (706) | (623) |
| Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives - intérêts | (65) | (58) | (158) | (141) |
| Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives - principal | (221) | (210) | (543) | (479) |
| Capital social – Émis (note 11) | 1 | 6 | 7 | 23 |
| - Racheté et détenu en fiducie (note 11) | (7) | (14) | (7) | (14) |
| - Racheté et annulé (note 11) | (376) | (393) | (836) | (718) |
| Capital social ordinaire de Loblaw - Émis | 9 | 20 | 39 | 72 |
| - Racheté et détenu en fiducie | (72) | - | (72) | (63) |
| - Racheté et annulé | (170) | (212) | (626) | (621) |
| Dividendes - aux porteurs d'actions ordinaires | (196) | (190) | (373) | (359) |
| - aux porteurs d'actions privilégiées | (19) | (19) | (41) | (41) |
| - aux participations ne donnant pas le contrôle | (138) | (131) | (203) | (192) |
| Produit des passifs financiers (note 9) | _ | _ | 29 | 8 |
| Autres | (11) | (13) | (99) | (85) |
| Sorties nettes liées aux activités de financement | (1 745) | (854) | (3 357) | (2 415) |
| Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents | (1,73) | (034) | (5 557) | (2 713) |
| de trésorerie | (2) | (2) | (1) | _ |
| Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (203) | (93) | (546) | (796) |
| as a second of any equivalents de desortene | | | | |
| Trácoreria et áquivalente de trácoreria à l'ouverture de la période | 1070 | 7 791 | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période | 1 970 1 767 \$ | 2 281 | 2 313 1 767 \$ | 2 984 |

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Pendant les périodes intermédiaires, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. Loblaw a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations comptables critiques et jugements décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société le 20 novembre 2023.

Note 3. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

| | | | _ | Aux | | |
|--|--|--|---|---|--|--|
| | | 7 oct. 2023 | | 8 oct. 2022 | | 31 déc. 2022 |
| | Nombre d'actions / de parts détenues | Participation véritable | Nombre d'actions / de parts détenues | Participation véritable | Nombre d'actions / de parts détenues | Participation véritable |
| Actions ordinaires ⁱ⁾ | 165 458 003 | 52,6 % | 170 890 498 | 52,6 % | 170 606 070 | 52,6 % |
| Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾ | 395 786 525 | s. o. | 395 786 525 | s. o. | 395 786 525 | s. o. |
| Parts de fiducie | 50 661 415 | s. o. | 50 661 415 | s. o. | 50 661 415 | s. o. |
| e Choix | 446 447 940 | 61,7 % | 446 447 940 | 61,7 % | 446 447 940 | 61,7 % |
| | Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾ Parts de fiducie | d'actions / de parts de parts détenues Actions ordinaires ⁱ⁾ Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾ Parts de fiducie 165 458 003 395 786 525 50 661 415 | Nombre d'actions / de parts détenues détenues détenues détenues détenues détenues détenues détenues détenues de société en commandite de catégorie Bii) 395 786 525 s. o. Parts de fiducie 50 661 415 s. o. | Nombre d'actions / de parts détenues véritable Actions ordinaires 165 458 003 52,6 % 170 890 498 Parts de société en commandite de catégorie Bii) 395 786 525 s. o. 395 786 525 Parts de fiducie 50 661 415 s. o. 50 661 415 | Nombre d'actions / de parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾ 395 786 525 S. O. Parts de fiducie 50 661 415 S. O. 50 661 415 S oct. 2022 8 oct. 2022 8 oct. 2022 Nombre d'actions / Nombre d'actions / de parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾ 395 786 525 S. O. 395 786 525 S. O. 50 661 415 S. O. | Nombre d'actions / de parts détenues Nombre tetenues Nombre d'actions / de parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾ 395 786 525 S. o. 50 661 415 S. o. 50 661 415 S. o. Societation société de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾ 395 786 525 S. o. 50 661 415 S. o. Société described and soci |

i) GWL participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation.

ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières liées aux activités poursuivies se présentent comme suit :

| | 16 semaines | closes les | 40 semaines closes les | | |
|--|-------------|-------------|------------------------|-------------|--|
| (en millions de dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | |
| Charges d'intérêts : | | | | _ | |
| Dette à long terme | 172 \$ | 164 \$ | 466 \$ | 429 \$ | |
| Obligations locatives | 65 | 58 | 158 | 141 | |
| Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit | 16 | 19 | 60 | 36 | |
| Distributions sur les parts de fiducie | 53 | 51 | 156 | 154 | |
| Fiducies de financement indépendantes | 11 | 8 | 30 | 15 | |
| Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages | | | | | |
| du personnel à long terme (note 12) | 4 | - | 12 | _ | |
| Dette bancaire | 1 | - | 1 | 1 | |
| Passifs financiers | 11 | 10 | 33 | 32 | |
| Intérêts inscrits à l'actif | (2) | (1) | (5) | (2) | |
| | 331 \$ | 309 \$ | 911 \$ | 806 \$ | |
| Produits d'intérêts : | | | | | |
| Produits de désactualisation | (1) \$ | (2) \$ | (2) \$ | (4) \$ | |
| Produits d'intérêts | (26) | (17) | (67) | (33) | |
| Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages | | | | | |
| du personnel à long terme (note 12) | _ | _ | _ | (1) | |
| | (27) \$ | (19) \$ | (69) \$ | (38) \$ | |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de | | | | | |
| fiducie (note 13) | (219) \$ | (277) \$ | (613) \$ | (760) \$ | |
| Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited | - | _ | - | (11) | |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et | | | | | |
| autres charges financières liées aux activités | | | | | |
| poursuivies | 85 \$ | 13 \$ | 229 \$ | (3) \$ | |

Note 5. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat liée aux activités poursuivies comptabilisée au troisième trimestre de 2023 s'est établie à 202 millions de dollars (276 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 17,6 % (18,9 % en 2022). La diminution du taux d'impôt effectif est surtout attribuable aux ajustements de certaines provisions pour impôt, facteur en partie contrebalancé par l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 680 millions de dollars (618 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif, à 22,2 % (18,8 % en 2022). L'augmentation du taux d'impôt effectif est surtout attribuable à la réévaluation de soldes d'impôt différé au cours de l'exercice précédent à la suite de la cession de six actifs de bureaux par Propriétés de Choix, au recouvrement d'impôt lié à Glenhuron Bank Limited en 2022 et à une augmentation de la charge d'impôt liée à la participation de la société à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, facteurs en partie contrebalancés par les ajustements de certaines provisions pour impôt et la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours de l'exercice.

Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire Note 6.

| io scilialites . | closes les | 40 semaines closes les | | |
|------------------|-------------|---|---|--|
| 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | |
| 624 \$ | 903 \$ | 1568 \$ | 1920 \$ | |
| _ | _ | _ | (6) | |
| 624 \$ | 903 \$ | 1568 \$ | 1926 \$ | |
| (14) | (14) | (34) | (34) | |
| 610 \$ | 889 \$ | 1534 \$ | 1892 \$ | |
| (4) | (4) | (9) | (8) | |
| 606 \$ | 885 \$ | 1 525 \$ | 1884 \$ | |
| 136,7 | 143,5 | 138,3 | 145,1 | |
| 0,6 | 0,6 | 0,6 | 0,6 | |
| 137,3 | 144,1 | 138,9 | 145,7 | |
| | | | | |
| 4,46 \$ | 6,20 \$ | 11,09 \$ | 13,04 \$ | |
| - \$ | - \$ | - \$ | (0,04) \$ | |
| | | | | |
| 4,41 \$ | 6,14 \$ | 10,98 \$ | 12,93 \$ | |
| - \$ | - \$ | - \$ | (0,04) \$ | |
| | 624 \$ | 624 \$ 903 \$ 624 \$ 903 \$ (14) (14) 610 \$ 889 \$ (4) (4) 606 \$ 885 \$ 136,7 143,5 0,6 0,6 137,3 144,1 4,46 \$ 6,20 \$ - \$ - \$ | 624 \$ 903 \$ 1568 \$ 624 \$ 903 \$ 1568 \$ (14) (14) (34) (34) (4) (9) (9) (606 \$ 885 \$ 1525 \$ 136,7 143,5 138,3 0,6 0,6 0,6 137,3 144,1 138,9 (4) (4) (5) (6) (6) (6) (6) (7) (7) (7) (7) (7) (7) (7) (7) (7) (7 | |

i) Au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2022) d'instruments financiers potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué (de la perte nette diluée) par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 7. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

| | 16 semaines | closes les | 40 semaines closes les | |
|--|-------------|-------------|------------------------|-------------|
| (en millions de dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 |
| Variation des éléments suivants : | | | | _ |
| Créances | (23) \$ | (47) \$ | (93) \$ | (195) \$ |
| Charges payées d'avance et autres actifs | (54) | (9) | (171) | (83) |
| Stocks | (316) | (399) | (23) | (596) |
| Fournisseurs et autres passifs | 630 | 459 | 118 | 285 |
| Autres | 40 | (38) | 33 | (72) |
| Variation totale des éléments hors trésorerie du fonds | | | | |
| de roulement | 277 \$ | (34) \$ | (136) \$ | (661) \$ |
| | | | | |

Note 8. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

| | | Aux | |
|--|-------------|-------------|--------------|
| (en millions de dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 31 déc. 2022 |
| Créances sur cartes de crédit, montant brut | 4 177 \$ | 3 881 \$ | 4 160 \$ |
| Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit | (231) | (202) | (206) |
| Créances sur cartes de crédit | 3 946 \$ | 3 679 \$ | 3 954 \$ |
| Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes : Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 10) | 1 350 \$ | 1600 \$ | 1 350 \$ |
| Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes | 650 | 600 | 700 |
| Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes | 2 000 \$ | 2 200 \$ | 2 050 \$ |
| | | | |

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle* ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 10). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le 17 juillet 2023, des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars portant intérêt à un taux moyen pondéré de 3,10 %, qu'*Eagle* avait émis précédemment, sont venus à échéance et ont été remboursés.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 59 millions de dollars à la clôture du troisième trimestre de 2023 (54 millions de dollars au 8 octobre 2022 et 63 millions de dollars au 31 décembre 2022), ce qui représente 9 % (9 % au 8 octobre 2022 et 9 % au 31 décembre 2022) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence à la clôture du troisième trimestre de 2023 et s'y est conformée tout au long des trois premiers trimestres de 2023.

Note 9. Cessions de biens immobiliers

LOBLAW Au troisième trimestre de 2023, Loblaw a cédé un immeuble (quatre en 2022) pris en compte dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 18 millions de dollars (30 millions de dollars en 2022), et a comptabilisé un profit net de 13 millions de dollars (profit net de 4 millions de dollars en 2022). Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a cédé quatre immeubles (neuf en 2022) pris en compte dans les actifs détenus en vue de la vente pour un produit de 26 millions de dollars (57 millions de dollars en 2022), et a comptabilisé un profit net de 12 millions de dollars (8 millions de dollars en 2022).

Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a cédé 18 biens immobiliers (un en 2022) pris en compte dans les immobilisations corporelles pour un produit de 99 millions de dollars (13 millions de dollars en 2022), qui ont par la suite été reloués.

Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a également cédé un immeuble de commerce de détail (aucun en 2022), qui a par la suite été reloué et ne répondait pas aux critères de vente d'actifs aux termes de l'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Loblaw a reçu un produit de 29 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (néant en 2022), qui a été comptabilisé à titre de passifs financiers et est présenté dans les autres passifs.

Note 10. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

| | | Aux | |
|--|-------------|-------------|--------------|
| (en millions de dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 31 déc. 2022 |
| Débentures | 10 410 \$ | 10 086 \$ | 10 086 \$ |
| Dette à long terme garantie par une hypothèque | 1 020 | 950 | 949 |
| Emprunts pour la construction | 82 | 33 | 39 |
| Certificats de placement garanti | 1 725 | 1 311 | 1 567 |
| Fiducies de titrisation indépendantes (note 8) | 1 350 | 1 600 | 1 350 |
| Fiducies de financement indépendantes | 494 | 573 | 574 |
| Facilités de crédit engagées | _ | 150 | 260 |
| Coûts de transaction et autres | (41) | (43) | (41) |
| Total de la dette à long terme | 15 040 \$ | 14 660 \$ | 14 784 \$ |
| Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme | (2 373) | (1 416) | (1 383) |
| Dette à long terme | 12 667 \$ | 13 244 \$ | 13 401 \$ |
| | | | |

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture des trois premiers trimestres de 2023 et les ont respectées tout au long de cette période.

DÉBENTURES Le tableau qui suit présente un résumé des débentures émises pour les périodes closes indiquées :

| | | | 16 semaine | es closes les | 40 semaine | s closes les | |
|---|-------------------|---------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|--|
| | | | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | |
| (en millions de dollars) | Taux d'intérêt | Date d'échéance | Montant en capital | Montant en capital | Montant en capital | Montant en capital | |
| Loblaw | | | | | | | |
| - Billet non garanti de premier rang | 5,01 % | 13 septembre 2032 | - \$ | 400 \$ | - \$ | 400 \$ | |
| - Billet non garanti de premier rang | 5,34 % | 13 septembre 2052 | _ | 400 | _ | 400 | |
| Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix | | | | | | | |
| - Série R | 6,00 % | 24 juin 2032 | _ | 500 | _ | 500 | |
| - Série S | 5,40 % | 1 ^{er} mars 2033 | _ | _ | 550 | _ | |
| - Série T | 5,70 % | 28 février 2034 | 350 | _ | 350 | _ | |
| Total des débentures émises | | | 350 \$ | 1300 \$ | 900 \$ | 1300 \$ | |
| · | | | | | | | |

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures remboursées pour les périodes closes indiquées :

| | | | 16 semaines | closes les | 40 semaine | es closes les | |
|--|-------------------|---------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|--|
| | | | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | |
| (en millions de dollars) | Taux d'intérêt | Date d'échéance | Montant en capital | Montant en capital | Montant en capital | Montant en capital | |
| Billet non garanti de premier rang de Loblaw | 4,86 % | 12 septembre 2023 ⁱ⁾ | - \$ | 800 \$ | - \$ | 800 \$ | |
| Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix | | | | | | | |
| - Série 10 | 3,84 % | 20 septembre 2022 | - | 300 | _ | 300 | |
| - Série G | 3,20 % | 7 mars 2023 | - | _ | 250 | _ | |
| - Série D-C | 3,30 % | 18 janvier 2023 | - | _ | 125 | _ | |
| - Série B | 4,90 % | 5 juillet 2023 | 200 | _ | 200 | _ | |
| Total des débentures rem | nboursées | | 200 \$ | 1 100 \$ | 575 \$ | 1100 \$ | |
| | | | | | | | |

i) La débenture non garantie de premier rang de Loblaw a été remboursée le 21 septembre 2022.

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

| | | | | | Aux | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|
| | | 7 | oct. 2023 | 8 | oct. 2022 | 31 | déc. 2022 |
| (en millions de dollars) | Date d'échéance | Disponible | Prélevé | Disponible | Prélevé | Disponible | Prélevé |
| George Weston | 13 septembre 2024 | 350 \$ | - \$ | 350 \$ | - \$ | 350 \$ | - \$ |
| Loblaw | 15 juillet 2027 | 1 000 | _ | 1 000 | _ | 1000 | _ |
| Propriétés de Choix ⁱ⁾ | 1 ^{er} septembre 2028 | 1 500 | _ | 1 500 | 150 | 1 500 | 260 |
| Total des facilités de crédit | | | | | | | |
| engagées | | 2 850 \$ | - \$ | 2 850 \$ | 150 \$ | 2 850 \$ | 260 \$ |
| | | | | | | | |

i) Au cours du troisième trimestre de 2023, Propriétés de Choix a repoussé la date d'échéance de sa facilité de crédit, la faisant passer du 1^{er} septembre 2027 au 1^{er} septembre 2028.

Note 11. Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

| | 1 | 6 semaine | 0 semaine | s closes les | | | | |
|---|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| | 7 | oct. 2023 | 8 | oct. 2022 | 7 | oct. 2023 | 8 | oct. 2022 |
| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire | Nombre d'actions ordinaires | Capital social ordinaire |
| Émises et en circulation à l'ouverture de la période | 137 977 074 | 2 574 \$ | 144 746 752 | 2 671 \$ | 140 737 942 | 2 619 \$ | 146 789 503 | 2 714 \$ |
| Émises en vue du règlement d'options sur actions | 10 529 | 1 | 47 921 | 5 | 67 210 | 8 | 216 096 | 25 |
| Rachetées et annulées ⁱ⁾ | (2 383 362) | (44) | (2 472 575) | (47) | (5 200 911) | (96) | (4 683 501) | (110) |
| Émises et en circulation à la clôture de la période | 135 604 241 | 2 531 \$ | 142 322 098 | 2 629 \$ | 135 604 241 | 2 531 \$ | 142 322 098 | 2 629 \$ |
| Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période | (81 018) | (2) \$ | (64 263) | (1) \$ | (160 465) | (3) \$ | (141 106) | (2) \$ |
| Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR | (44 000) | (1) | (99 000) | (2) | (44 000) | (1) | (99 000) | (2) |
| Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR | 259 | 1 | 2 500 | _ | 79 706 | 2 | 79 343 | 1 |
| Actions détenues en fiducie à la clôture de la période | (124 759) | (2) \$ | (160 763) | (3) \$ | (124 759) | (2) \$ | (160 763) | (3) \$ |
| Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période | 135 479 482 | 2 529 \$ | 142 161 335 | 2 626 \$ | 135 479 482 | 2 529 \$ | 142 161 335 | 2 626 \$ |
| Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6) | 136 743 131 | | 143 540 343 | | 138 346 099 | | 145 138 574 | |
| | l | | | | I | | | |

i) Le nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées au 7 octobre 2023 ne comprend pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA »), comme il est décrit ci-dessous.

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

| | 16 semaines | closes les | 40 semaines |) semaines closes les | | |
|--|-------------|-------------|-------------|-----------------------|--|--|
| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | | |
| Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions) | 44 000 | 99 000 | 44 000 | 99 000 | | |
| Rachetées en vue du règlement courant d'UAD (nombre d'actions) | - | _ | 7 521 | 15 716 | | |
| Rachetées et annulées (nombre d'actions) | 2 383 362 | 2 472 575 | 5 200 911 | 4 683 501 | | |
| Contrepartie en trésorerie payée | | | | | | |
| Rachetées et détenues en fiducie | (7) \$ | (14) \$ | (7) \$ | (14) \$ | | |
| Rachetées et réglées | - \$ | - \$ | (1) \$ | (2) \$ | | |
| Rachetées et annulées ⁱ⁾ | (376) \$ | (393) \$ | (836) \$ | (718) \$ | | |
| Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués | | | | | | |
| Rachetées et détenues en fiducie | 6 \$ | 12 \$ | 6 \$ | 12 \$ | | |
| Rachetées et réglées | - \$ | - \$ | (2) \$ | 1 \$ | | |
| Rachetées et annulées ⁱⁱ⁾ | 310 \$ | 335 \$ | 710 \$ | 781 \$ | | |
| Diminution du capital social ⁱⁱⁱ⁾ | 44 \$ | 49 \$ | 96 \$ | 112 \$ | | |
| | | | | | | |

- i) Le montant inscrit pour le troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour tient compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant respectif de 12 millions de dollars (17 millions de dollars en 2022) et de néant (montant négligeable en 2022) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités
- ii) Comprend un montant de 105 millions de dollars (152 millions de dollars en 2022) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.
- iii) Comprend un montant de 15 millions de dollars (23 millions de dollars en 2022) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2023, GWL a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 6 954 013 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au troisième trimestre de 2023, la TSX a consenti à une modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société afin de permettre à Wittington, l'actionnaire possédant le contrôle de la société, de participer à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans une proportion fixe de 50 % de la quote-part revenant à Wittington des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Les rachats d'actions ordinaires auprès de Wittington seront effectués dans le cadre de la séance de bourse spéciale de la TSX conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Wittington. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Wittington sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du troisième trimestre de 2023, 2 383 362 actions ordinaires (2 472 575 actions ordinaires en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 364 millions de dollars (376 millions de dollars en 2022), y compris 393 877 actions ordinaires (néant en 2022) rachetées auprès de Wittington pour une contrepartie totale de 60 millions de dollars (néant en 2022). Pour l'exercice à ce jour, 5 200 911 actions ordinaires (4 683 501 actions ordinaires en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 836 millions de dollars (718 millions de dollars en 2022), y compris 393 877 actions ordinaires (néant en 2022) rachetées auprès de Wittington pour une contrepartie totale de 60 millions de dollars (néant en 2022).

La société participe de temps à autre à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période au cours de laquelle le RAAA est en vigueur, le courtier de la société peut racheter des actions ordinaires à des moments où la société n'est autrement pas active sur les marchés. Au 7 octobre 2023, une obligation de rachat d'actions de 120 millions de dollars (175 millions de dollars en 2022) a été comptabilisée en vertu du RAAA dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 7 octobre 2023, 3 135 261 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

| | 16 semaine | 16 semaines closes les 40 semaine | | | | |
|--|-------------|-----------------------------------|-------------|-------------|--|--|
| (en dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | | |
| Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ : | | | | | | |
| Ordinaire | 0,713 \$ | 0,660 \$ | 2,086 \$ | 1,920 \$ | | |
| Privilégiée : | | | | | | |
| Série I | 0,3625 \$ | 0,3625 \$ | 1,0875 \$ | 1,0875 \$ | | |
| Série III | 0,3250 \$ | 0,3250 \$ | 0,9750 \$ | 0,9750 \$ | | |
| Série IV | 0,3250 \$ | 0,3250 \$ | 0,9750 \$ | 0,9750 \$ | | |
| Série V | 0,296875 \$ | 0,296875 \$ | 0,890625 \$ | 0,890625 \$ | | |
| | | | | | | |

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} octobre 2023. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 septembre 2023.

Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

| | 16 semaine | s closes les | 40 semaine | 40 semaines closes les | | |
|---|-------------|--------------|-------------|------------------------|--|--|
| (en millions de dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | | |
| Coût des services rendus au cours de la période | | | | | | |
| Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾ | 47 \$ | 50 \$ | 119 \$ | 132 \$ | | |
| Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾ | 14 | 10 | 33 | 18 | | |
| Coût (produit) financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies | 4 | _ | 12 | (1) | | |
| Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi | 65 \$ | 60 \$ | 164 \$ | 149 \$ | | |
| | | | | | | |

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multiemployeurs de la société auxquels elle cotise.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les (pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies au cours des périodes :

| _ | 16 semaines | closes les | 40 semaines | 40 semaines closes les | | |
|--|-------------|-------------|-------------|------------------------|--|--|
| (en millions de dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | | |
| (Perte sur les) rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières | (81) \$ | 8 \$ | - \$ | (713) \$ | | |
| Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾ | 134 | (10) | 87 | 605 | | |
| Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾ | (104) | 7 | (9) | (116) | | |
| Total des (pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt | (51) \$ | 5 \$ | 78 \$ | (224) \$ | | |
| Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat liés aux (pertes actuarielles) gains actuariels | 14 | (2) | (20) | 59 | | |
| (Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets | (37) \$ | 3 \$ | 58 \$ | (165) \$ | | |
| | | | | | | |

i) Au troisième trimestre de 2023, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation des taux d'actualisation. Pour l'exercice à ce jour, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières sont principalement attribuables à une augmentation des taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes :

| . 2023 | 8 oct. 2022 | 77 17 0000 |
|--------|----------------------------|-------------------------------|
| | 0 000. 2022 | 31 déc. 2022 |
| | | |
| 95 \$ | 188 \$ | 65 \$ |
| | | |
| 249 \$ | 297 \$ | 279 \$ |
| 117 \$ | 111 \$ | 107 \$ |
| | | |
| | 95 \$ 249 \$ | 95 \$ 188 \$ 249 \$ 297 \$ |

Note 13. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

| | | | | | 1 | | | Aux | | | | |
|--|----------|----------|--------|-----------|----------|----------|----------|-----------|----------|----------|----------|-----------|
| | | | 7 | oct. 2023 | | | 8 | oct. 2022 | | | 31 | déc. 2022 |
| (en millions de dollars) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau | 3 Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | 3 Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Actifs financiers | | | | | | | | | | | | |
| Coût amorti : | | | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾ | - \$ | - \$ | 372 9 | \$ 372 \$ | - \$ | - \$ | 303 \$ | \$ 303 \$ | - \$ | - \$ | 342 \$ | 342 \$ |
| Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : | | | | | | | | | | | | |
| Titres à long terme ⁱ⁾ | 170 | _ | _ | 170 | 221 | _ | _ | 221 | 246 | _ | _ | 246 |
| Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs | _ | 11 | _ | 11 | _ | 5 | _ | 5 | _ | 6 | _ | 6 |
| Juste valeur par le biais du résultat net : | | | | | | | | | | | | |
| Dépôts de garantie | 39 | _ | _ | 39 | 286 | _ | _ | 286 | 36 | _ | _ | 36 |
| Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾ | _ | _ | 166 | 166 | _ | _ | 188 | 188 | _ | _ | 163 | 163 |
| Placement dans des titres immobiliers ⁱ⁾ | _ | 212 | _ | 212 | _ | 323 | _ | 323 | _ | 302 | _ | 302 |
| Certains autres actifs ⁱ⁾ | _ | 16 | 117 | 133 | _ | 18 | 94 | 112 | _ | 19 | 132 | 151 |
| Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs | _ | 20 | _ | 20 | 7 | 34 | - | 41 | 1 | 26 | - | 27 |
| Passifs financiers | | | | | | | | | | | | |
| Coût amorti : | | | | | | | | | | | | |
| Dette à long terme | _ | 8 175 | 6 247 | 14 422 | _ | 8 377 | 5 903 | 14 280 | _ | 8 592 | 5 947 | 14 539 |
| Certains autres passifs ^{i), ii)} | _ | _ | 715 | 715 | _ | _ | 673 | 673 | _ | _ | 677 | 677 |
| Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : | | | | | | | | | | | | |
| Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs | _ | _ | 4 | 4 | _ | 13 | _ | 13 | _ | _ | | _ |
| Juste valeur par le biais du résultat net : | | | | | | | | | | | | |
| Passif lié aux parts de fiducie | 3 498 | _ | _ | 3 498 | 3 450 | _ | _ | 3 450 | 4 112 | _ | _ | 4 112 |
| Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs | _ | _ | _ | _ | _ | _ | 7 | 7 | _ | _ | 3 | 3 |
| | | | | | | | | | | | | |

i) Inclus dans les bilans consolidés résumés sous le poste « Autres actifs» et « Autres passifs ».

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, un profit de 2 millions de dollars (profit de 5 millions de dollars en 2022) et une perte négligeable (profit de 5 millions de dollars en 2022) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti ont été comptabilisées dans le résultat d'exploitation. De plus, au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, un profit net de 189 millions de dollars (profit net de 232 millions de dollars en 2022) et un profit net de 509 millions de dollars (profit net de 584 millions de dollars) ont été comptabilisés dans le bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente.

Placement dans des titres immobiliers Le placement de Propriétés de Choix dans des parts de catégorie B d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») est comptabilisé à sa juste valeur selon le cours de marché des parts cotées en bourse d'Allied. À la clôture du troisième trimestre de 2023, Propriétés de Choix détenait 11 809 145 parts de catégorie B d'Allied d'une valeur de 212 millions de dollars (323 millions de dollars en 2022). Au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, une perte liée à la juste valeur de 45 millions de dollars (69 millions de dollars en 2022) et une perte liée à la juste valeur de 91 millions de dollars (228 millions de dollars en 2022) ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Passif lié aux parts de fiducie Au troisième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, un profit lié à la juste valeur de 219 millions de dollars (profit de 277 millions de dollars en 2022) et un profit lié à la juste valeur de 613 millions de dollars (profit de 760 millions de dollars en 2022) ont été comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 4).

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations corporelles. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, lié(e)s aux activités poursuivies au titre des autres dérivés de la société :

7 oct. 2023

| | | | 16 sem | aines closes les | 40 sem | 40 semaines closes les | |
|---|--|-----|--|---|--|---|--|
| (en millions de dollars) | Juste vale des acti (passifs) ne | ifs | Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global | Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation | Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global | Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation | |
| Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | | | | | | | |
| Contrats de change à terme ⁱ⁾ | 7 | \$ | 1 \$ | - \$ | (3) \$ | 1 \$ | |
| Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾ | 2 | | 2 | (2) | 10 | (4) | |
| Swaps de taux d'intérêt et autres ⁱⁱⁱ⁾ | 14 | | (6) | _ | 1 | 1 | |
| Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | 23 | \$ | (3) \$ | (2) \$ | 8 \$ | (2) \$ | |
| Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle | | | | | | | |
| Contrats de change et autres contrats à terme | 4 | \$ | - \$ | 12 \$ | - \$ | 5 \$ | |
| Autres dérivés non financiers | _ | | _ | _ | _ | (3) | |
| Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle | 4 | \$ | - \$ | 12 \$ | - \$ | 2 \$ | |
| Total des dérivés | 27 | \$ | (3) \$ | 10 \$ | 8 \$ | - \$ | |

- La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 19 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars, pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. Au cours du deuxième trimestre 2023, Loblaw a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie pour une partie de ses achats d'énergie en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars et a donné lieu à une perte liée à la juste valeur de 9 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 et à une perte liée à la juste valeur de 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, qui ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. La juste valeur des dérivés détenus par la Banque PC et Loblaw est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs ainsi que dans les fournisseurs et autres passifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 208 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés détenus par Propriétés de Choix est prise en compte dans les autres actifs et les autres passifs.

| | | 16 sem | aines closes les | 40 sen | naines closes les |
|---|--|--|---|--|---|
| (en millions de dollars) | Juste valeur des actifs (passifs) nets | Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global | Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation | Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global | Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation |
| Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | | | | | |
| Contrats de change à terme ⁱ⁾ | (10) \$ | 9 \$ | 1 \$ | 1 \$ | 1 \$ |
| Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾ | _ | 1 | (1) | 17 | (4) |
| Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾ | 15 | (2) | 2 | 12 | 2 |
| Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | 5 \$ | 8 \$ | 2 \$ | 30 \$ | (1) \$ |
| Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle | | | | | |
| Contrats de change et autres contrats à terme | 21 \$ | - \$ | 22 \$ | - \$ | 37 \$ |
| Autres dérivés non financiers | 7 | _ | 5 | _ | 20 |
| Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle | 28 \$ | - \$ | 27 \$ | - \$ | 57 \$ |
| Total des dérivés | 33 \$ | 8 \$ | 29 \$ | 30 \$ | 56 \$ |

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a réglé des contrats à terme sur obligations de 140 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (voir la note 8). Les contrats à terme sur obligations avaient pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt visant les billets de 250 millions de dollars d'*Eagle* émis au cours du troisième trimestre de 2022. Loblaw a conclu que cette couverture était efficace à la date de règlement, ce qui a donné lieu au reclassement d'un profit lié à la juste valeur de 8 millions de dollars dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 225 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses du taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 159 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs.

Note 14. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications fiscales de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités ainsi qu'à sa situation ou à sa performance financière au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Le texte qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclament des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesses à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-

intérêts à ce stade de la procédure. La Cour a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesses ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, Loblaw a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour ces appels est prévue en février 2024. Par conséquent, Loblaw n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. Loblaw n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. En décembre 2019, un recours collectif proposé, intenté au nom de distributeurs indépendants, a été entrepris contre la société. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Loblaw n'estiment que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation financière ou leurs perspectives. Les soldes de trésorerie de la société et de Loblaw excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et par conséquent, il ne devrait pas y avoir de répercussion sur les dividendes ou la politique de dividendes, ou sur le régime de rachat d'actions de la société ou de Loblaw. En 2023 ou avant, la société et Loblaw n'ont comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société et Loblaw continueront d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabiliseront un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales. En réponse à ces poursuites en recours collectif, certains grands détaillants en alimentation ont introduit une demande entre défendeurs contre la société et Loblaw, et la société et Loblaw jugent cette demande entre défendeurs sans fondement.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Au deuxième trimestre de 2021, le recours intenté contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et Loblaw. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre les défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes qui a été intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. Loblaw juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt du Canada a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, au cours du premier semestre de 2023, la Banque PC et la Couronne ont déposé leurs mémoires respectifs pour l'appel. Bien que Loblaw croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donnait pas les résultats escomptés.

DISPOSITIONS D'INDEMNISATION De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 15. Transaction entre parties liées

FONDS DE CAPITAL DE RISQUE En 2020, GWL, Loblaw et une filiale entièrement détenue par Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque I »). Le commandité du fonds de capital de risque I est une filiale entièrement détenue par Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque I. Le fonds de capital de risque I a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque I. Le montant en capital consolidé engagé par la société s'élève à 66 millions de dollars sur une période de 10 ans.

Au cours du troisième trimestre de 2022, Loblaw est devenue le commanditaire d'une autre société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque II »). Une filiale entièrement détenue de Wittington est également le commandité du fonds de capital de risque II, dont l'objectif général est le même que celui du fonds de capital de risque I. Loblaw détient une participation de 50 % dans le fonds de capital de risque II et un montant en capital engagé s'élevant à 60 millions de dollars sur une période de 10 ans.

Note 16. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation, la trésorerie et les placements à court terme détenus par la société ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, comme il est indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société et les notes annexes. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société est évaluée en fonction du montant ajusté du résultat d'exploitation avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »). Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

| 16 | semaines | closes | عما |
|----|----------|--------|-----|
| | | | |

| | | | | | 7 | oct. 2023 |] | | | | 8 | oct. 2022 |
|--|-----------|------------------------|----------------------------------|--------------------|-------------------|-----------|-----------|------------------------|----------------------------------|--------------------|-------------------|-----------|
| (en millions de dollars) | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et inter- sectoriel | Total sectoriel | Élimi- nations | Total | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et inter- sectoriel | Total sectoriel | Élimi- nations | Total |
| Produits | 18 265 \$ | 325 \$ | 2 \$ | 18 592 \$ | (185) \$ | 18 407 \$ | 17 388 \$ | 309 \$ | 2 \$ | 17 699 \$ | (179) \$ | 17 520 \$ |
| Résultat d'exploitation | 1063 \$ | 214 \$ | (46) \$ | 1 231 \$ | - \$ | 1 231 \$ | 989 \$ | 501 \$ | (16) \$ | 1 474 \$ | - \$ | 1 474 \$ |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières | 234 | (221) | 72 | 85 | _ | 85 | 217 | (447) | 243 | 13 | _ | 13 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies | 829 \$ | 435 \$ | (118) \$ | 1146 \$ | - \$ | 1 146 \$ | 772 \$ | 948 \$ | | - | - \$ | 1461 \$ |
| Résultat d'exploitation | 1063 \$ | 214 \$ | (46) \$ | 1 231 \$ | - \$ | 1 231 \$ | 989 \$ | 501 \$ | (16) \$ | 1474 \$ | - \$ | 1474 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 880 | 1 | (118) | 763 | | | 864 | _ | (135) | 729 | | |
| Éléments d'ajustement ⁱ⁾ | (19) | 19 | 25 | 25 | | | (9) | (278) | 35 | (252) | | |
| Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾ | 1924 \$ | 234 \$ | (139) \$ | 2 019 \$ | | | 1844 \$ | 223 \$ | (116) \$ | 1 951 \$ | | |
| | | | | | | | | | | | | |

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

16 semaines closes les

| | | | 7 0 | ct. 2023 | | | 8 0 | oct. 2022 |
|---|---------|------------------------|--------------------------|--------------------|--------|------------------------|--------------------------|--------------------|
| (en millions de dollars) | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Total sectoriel | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Total sectoriel |
| Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers | - \$ | 45 \$ | - \$ | 45 \$ | - \$ | 69 \$ | - \$ | 69 \$ |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | _ | (26) | 27 | 1 | _ | (347) | 34 | (313) |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (13) | - | (2) | (15) | (3) | _ | _ | (3) |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés | (6) | _ | _ | (6) | (6) | _ | _ | (6) |
| Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société | _ | _ | _ | _ | _ | _ | 1 | 1 |
| Éléments d'ajustement | (19) \$ | 19 \$ | 25 \$ | 25 \$ | (9) \$ | (278) \$ | 35 \$ | (252) \$ |

40 semaines closes les

| | | | | | 7 | oct. 2023 |] | | | | 8 | oct. 2022 |
|--|----------|----------------------|-------------|--------------------|-------------|-----------|-----------|------------------------|----------------------------------|--------------------|-------------------|-----------|
| (en millions de dollars) | Loblaw | Propriété de Choi | | Total sectoriel | | Total | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et inter- sectoriel | Total sectoriel | Élimi- nations | Total |
| Produits | 44 998 9 | 980 | \$ 8 \$ | 45 986 | \$ (562) \$ | 45 424 \$ | 42 497 \$ | 950 \$ | 8 \$ | 43 455 \$ | (549) \$ | 42 906 \$ |
| Résultat d'exploitation | 2 755 \$ | 810 | \$ (278)\$ | 3 287 \$ | 5 - \$ | 3 287 \$ | 2 465 \$ | 679 \$ | 145 \$ | 3 289 \$ | - \$ | 3 289 \$ |
| Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières | 608 | (432) | 53 | 229 | _ | 229 | 511 | (644) | 130 | (3) | _ | (3) |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat lié aux activités poursuivies | 2 147 \$ | · · · | \$ (331) \$ | 3 058 \$ | 5 – \$ | 3 058 \$ | 1954 \$ | 1323 \$ | 15 \$ | 3 292 \$ | - \$ | 3 292 \$ |
| Résultat d'exploitation | 2 755 \$ | 810 | \$ (278)\$ | 3 287 \$ | i – \$ | 3 287 \$ | 2 465 \$ | 679 \$ | 145 \$ | 3 289 \$ | - \$ | 3 289 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 2 226 | 3 | (299) | 1 930 | | | 2 128 | 2 | (300) | 1 830 | | |
| Éléments d'ajustement ⁱ⁾ | 27 | (111) | 126 | 42 | | | 89 | (7) | (240) | (158) | | |
| Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾ | 5 008 \$ | 702 | \$ (451) \$ | 5 259 \$ | ; | | 4 682 \$ | 674 \$ | (395) \$ | 4 961 \$ | | |
| | | | | | | | | | | | | |

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

| 40 | semaines | clases | Ioc |
|----|----------|--------|-----|
| 40 | semaines | cioses | ies |

| | | 70 | ct. 2023 | | | 8 0 | ct. 2022 |
|--------|------------------------|--------------------------|--------------------------------|--|---|--|---|
| Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Total sectoriel | Loblaw | Propriétés de Choix | Autres et intersectoriel | Total sectoriel |
| - \$ | 91 \$ | - \$ | 91 \$ | - \$ | 228 \$ | - \$ | 228 \$ |
| - | (202) | 133 | (69) | - | (240) | (262) | (502) |
| (12) | - | (7) | (19) | (7) | - | - | (7) |
| 2 | - | _ | 2 | (16) | _ | - | (16) |
| 37 | _ | _ | 37 | 111 | _ | _ | 111 |
| - | - | _ | - | 16 | 5 | - | 21 |
| _ | _ | _ | - | (15) | _ | 19 | 4 |
| _ | _ | - | _ | _ | _ | 3 | 3 |
| 27 \$ | (111) \$ | 126 \$ | 42 \$ | 89 \$ | (7) \$ | (240) \$ | (158) \$ |
| | - \$ - (12) 2 37 | Loblaw de Choix | Loblaw de Choix intersectoriel | Loblaw de Choix intersectoriel sectoriel | Loblaw de Choix intersectoriel sectoriel Loblaw | Loblaw de Choix intersectoriel sectoriel Loblaw de Choix | Loblaw de Choix intersectoriel sectoriel Loblaw de Choix intersectoriel - \$ 91 \$ - \$ 91 \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ 228 \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ - \$ |

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

| 16 | semaines | CIOSAS | عما |
|----|----------|--------|-----|
| | | | |

| | | | 7 oct. 2023 | | | 8 oct. 2022 |
|---|----------|----------------------------|--|----------|----------------------------|--|
| (en millions de dollars) | Produits | Résultat d'exploitation | Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | Produits | Résultat d'exploitation | Charges d'intérêts nettes et autres charges financières |
| Contrats de location internes | 2 \$ | (1) \$ | (39) \$ | 2 \$ | 19 \$ | (35) \$ |
| Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût | _ | (8) | _ | _ | 12 | _ |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | _ | (27) | _ | _ | (34) | (3) |
| Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix | _ | _ | 352 | _ | _ | 578 |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie | _ | _ | (219) | _ | _ | (277) |
| Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL | _ | _ | (74) | _ | _ | (73) |
| Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL | _ | _ | 53 | _ | _ | 51 |
| Ajustements de consolidation intersectoriels | _ | (1) | - | _ | (3) | _ |
| Autres | _ | (9) | (1) | - | (10) | 2 |
| Total | 2 \$ | (46) \$ | 72 \$ | 2 \$ | (16) \$ | 243 \$ |
| Élimination des produits locatifs intragroupe | (185) | _ | - | (179) | _ | _ |
| Total, compte tenu des éliminations | (183) \$ | (46) \$ | 72 \$ | (177) \$ | (16) \$ | 243 \$ |
| | | | | | | |

40 semaines closes les

| | | | 7 oct. 2023 | | | 8 oct. 2022 |
|---|----------|----------------------------|--|----------|----------------------------|--|
| (en millions de dollars) | Produits | Résultat d'exploitation | Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | Produits | Résultat d'exploitation | Charges d'intérêts nettes et autres charges financières |
| Contrats de location internes | 8 \$ | (92) \$ | (91) \$ | 8 \$ | (54) \$ | (79) \$ |
| Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût | _ | (15) | _ | l _ | (10) | _ |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | _ | (133) | 2 | _ | 262 | (5) |
| Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix | _ | _ | 823 | _ | _ | 1 029 |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie | _ | _ | (613) | _ | _ | (760) |
| Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL | _ | _ | (222) | _ | - | (220) |
| Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL | _ | _ | 156 | _ | _ | 154 |
| Renversement du profit sur la cession d'immeubles à Propriétés de Choix comptabilisé par Loblaw | _ | _ | - | _ | (19) | _ |
| Ajustements de consolidation intersectoriels | _ | 1 | - | _ | (9) | _ |
| Autres | _ | (39) | (2) | _ | (25) | 11 |
| Total | 8 \$ | (278) \$ | 53 \$ | 8 \$ | 145 \$ | 130 \$ |
| Élimination des produits locatifs intragroupe | (562) | _ | _ | (549) | _ | _ |
| Total, compte tenu des éliminations | (554) \$ | (278) \$ | 53 \$ | (541) \$ | 145 \$ | 130 \$ |

| | Aux | | | | | | |
|--------------------------|-------------|-------------|--------------|--|--|--|--|
| (en millions de dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 | 31 déc. 2022 | | | | |
| Total des actifs | | | | | | | |
| Loblaw | 38 252 \$ | 37 695 \$ | 38 147 \$ | | | | |
| Propriétés de Choix | 17 260 | 16 446 | 16 820 | | | | |
| Autres et intersectoriel | (6 521) | (5 823) | (6 009) | | | | |
| Chiffres consolidés | 48 991 \$ | 48 318 \$ | 48 958 \$ | | | | |
| | | | | | | | |

| | 16 semaines | closes les | 40 semaines closes les | | |
|--|-------------|---------------------------|------------------------|--------------------------|--|
| (en millions de dollars) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 ⁱ⁾ | 7 oct. 2023 | 8 oct 2022 ⁱ⁾ | |
| Entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles | | | | | |
| Loblaw | 695 \$ | 432 \$ | 1 433 \$ | 920 \$ | |
| Propriétés de Choix | 61 | 85 | 198 | 152 | |
| Autres et intersectoriel | - | _ | 1 | 1 | |
| Chiffres consolidés | 756 \$ | 517 \$ | 1 632 \$ | 1 073 \$ | |
| | | | | | |

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 17. Événement postérieur à la date de clôture

PROPRIÉTÉS DE CHOIX Après la clôture du troisième trimestre de 2023, Propriétés de Choix a finalisé la cession d'un immeuble de commerce de détail et d'un immeuble de bureaux pour un produit total de 81 millions de dollars.

Sommaire financieri)

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

| Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates | 16 semaines | closes les |
|--|--------------|----------------------------|
| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | 7 oct. 2023 | 8 oct. 2022 ⁱⁱ⁾ |
| Résultats d'exploitation consolidés | | |
| Produits | 18 407 \$ | 17 520 \$ |
| Résultat d'exploitation | 1 231 | 1 474 |
| Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾ | 2 019 | 1 951 |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 763 | 729 |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 85 | 13 |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱⁱⁱ⁾ | 304 | 290 |
| Impôt sur le résultat | 202 | 276 |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ⁱⁱⁱ⁾ | 260 | 283 |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 944 | 1 185 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies | 624 | 903 |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies | 610 | 889 |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ⁱⁱⁱ⁾ lié aux | | |
| activités poursuivies | 466 | 453 |
| Situation financière et flux de trésorerie consolidés | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie | 2 483 \$ | 2 940 \$ |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation | 2 100 | 1 604 |
| Dépenses d'investissement | 756 | 517 |
| Flux de trésorerie disponibles ⁱⁱⁱ⁾ | 794 | 598 |
| Total de la dette, compte tenu des obligations locatives | 21 873 | 21 280 |
| Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société | 7 051 | 7 407 |
| Total des capitaux propres | 13 695 | 13 715 |
| Bénéfice consolidé par action ordinaire (en dollars) | | |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies | 4,41 \$ | 6,14 \$ |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies (III) | 3,36 | 3,12 |
| Mesures et ratios financiers consolidés | | |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾ (en pourcentage) | 11,0 | 11,1 |
| Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ⁱⁱⁱ⁾ sur une base annuelle (en pourcentage) | 27.7 | 22.2 |
| Montant ajusté du rendement du capital ⁱⁱⁱ⁾ sur une base annuelle (en pourcentage) | 23,3 13,6 | 22,2 13,2 |
| | 13,6 | 13,2 |
| Secteurs d'exploitation à présenter Loblaw | | |
| Produits | 18 265 \$ | 17 388 \$ |
| Résultat d'exploitation | 1063 | |
| Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾ | 1 924 | 989 1 844 |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾ (en pourcentage) | | 10,6 |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 10,5 | • |
| Propriétés de Choix | 880 | 864 |
| Proprietes de Crioix Produits | 73E # | 700 f |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 325 \$ | 309 \$ |
| Bénéfice net | (221) | (447) |
| | 435 | 948 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation ⁱⁱⁱ⁾ | 181 | 173 |

i) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2022 de la société, à la page 181.

ii) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

iii) Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du troisième trimestre de la société.

Profil de la société

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne fondée en 1882. La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement le secteur de l'alimentation au détail et le secteur des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Marques de commerce

GWL, Loblaw, Propriétés de Choix et leurs filiales respectives sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de GWL, de Loblaw, de Propriétés de Choix et de leurs filiales respectives et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts Services aux investisseurs Computershare Inc. 100, avenue University Toronto, Canada M5J 2Y1

Sans frais (Canada et États-Unis): 1-800-564-6253 Accès direct à l'échelle internationale: 514-982-7555 Télécopieur sans frais: 1-888-453-0330

Télécopieur : 416-263-9394

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à investor@weston.ca.

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse www.loblaw.ca et à l'adresse www.choicereit.ca.

This report is available in English.

GEORGE WESTON LIMITÉE

22, av. St. Clair Est Toronto (Ontario) M4T 2S5

Tél : 416-922-2500 www.weston.ca

